





CHATEAU DE L'ÉGLANTINE
54, RUE CHARLES-DE-GAULLE
78350 JOUY-EN-JOSAS
TÉL. : (1) 39.56.48.64

LES INDIENNES
de la
MANUFACTURE OBERKAMPF
de **JOUY-EN-JOSAS**

Musée Oberkampf
78350 JOUY-EN-JOSAS

2 Octobre 1982 – 4 Janvier 1983

2e édition complétée - 1986

Ouverture : mardi, samedi, dimanche et jours fériés de 14 à 17 heures.

M. Jacques Toutain, maire de Jouy, la municipalité et Josette Brédif conservateur du Musée Oberkampf, remercient vivement les conservateurs de musée et les collectionneurs privés qui ont apporté leur concours pour la réalisation de cette exposition :

Le Mobilier National : M. Jean Coural, Mme Coural, Mme Deressac.

Le Musée des Arts Décoratifs, Paris : Mme Nadine Gasc, Mme Schlidge, Mme Viseux.

Le Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris : Mme A.M. Margerie.

Le Musée National du Château de Fontainebleau : M. J.P. Samoyault.

Le Musée de l'Impression sur Etoffes, Mulhouse : Mme J. Jacqué, Melle V. de Bruignac.

Le Musée du Vieil Aix : Melle C. Baudry-Mizrahi, M. Le Cour-Grandmaison.

Le Musée du Vieux Marseille : Mme Jullian-Mondet, Mme M.J. Beaumelle.

La Bibliothèque Forney, Paris : Mme A.C. Lelieur.

Les Etablissements Braquenié : M.J. Sirat.

Les Etablissements Hamot : M.F. Hamot.

Les Etablissements Le Manach : M.B. Macaire.

Les Etablissements Tassinari et Châtel : M. Châtel,

Melle Marie-Christine d'Allemagne,

M. Thierry Feray,

M. Jean-Marie Giraud,

Mme Rosetti,

M. Michel Verzier.

LES INDIENNES DE LA MANUFACTURE OBERKAMPF DE JOUY-EN-JOSAS

L'expression « TOILE DE JOUY » caractérise généralement, pour les non-spécialistes, un aspect particulier de la production de la manufacture Oberkampf que l'on pourrait s'étonner de ne pas trouver sur les cimaises de cette exposition. Elle représente, pour la majorité des personnes qui l'emploient, un type de sujets champêtres, pastoraux ou antiquisants que Jean-Baptiste HEUT a justement rendus célèbres, et dont la technique d'impression, différente, faisait appel aux planches et aux rouleaux de cuivre gravés.

Cet aspect intéressant ne doit cependant pas faire négliger ce qui constitue la part la plus importante de la production, c'est-à-dire la création des innombrables motifs polychromes où l'élément floral domine, destinés à la fois aux vêtements et aux « meubles ».

On a donné à ces étoffes le nom d'INDIENNES, car cette production se développa à l'instar de celle de l'Inde où la coloration partielle des tissus avec utilisation de mordants permettant le « grand teint » était connue depuis l'Antiquité. Les sources d'inspiration communes : fleurs et oiseaux, le même support, coton ou mélange de lin et coton suivant les ressources propres à chaque pays, justifient cette appellation. Par contre, le terme de « toiles peintes » qui s'attache aux procédés indiens, et qui a longtemps continué d'être attribué à la production occidentale, est assez impropre car, dès le début, la part de pinceautage, en France, a été limitée.

C'est à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, lors de la création des grandes compagnies de navigation tournées vers l'Orient, que les toiles peintes de l'Inde se répandirent en Europe où elles furent très appréciées, puis imitées. Par suite de la complexité des opérations successives de coloration, de l'ignorance des ingrédients employés ou de la difficulté de s'en procurer, les résultats furent médiocres. Un arrêt du Conseil d'Etat du roi, en 1686, interdit l'activité des nouvelles manufactures d'impression ainsi que l'importation des toiles de l'Inde, et même le port de ces étoffes (1). Cette prohibition qui dura jusqu'en 1759 n'entama pas leur vogue, et, dès cette interdiction levée, de nombreuses manufactures s'élevèrent et prospérèrent, améliorant peu à peu leur technique.

La Technique

« Les récits des voyageurs européens du XVII^e siècle, datant d'avant l'introduction de l'indiennage en Europe, mentionnent la production aux Indes puis en Perse de toiles non seulement peintes au pinceau avec des mordants, mais aussi imprimées avec des moules ; les premières étaient toutefois toujours décrites comme surpassant largement les deuxièmes en qualité et en beauté » (2). – rapport du Français Roques, 1678 (Biblio. Nat.).

L'impression à la planche de bois gravée est la technique de prédilection de l'« indiennage » en Europe, pour des raisons de rapidité

d'exécution et grâce à une meilleure connaissance de l'épaississant des mordants.

Le choix du bois s'effectue suivant la finesse ou la dimension du motif à graver : buis et houx pour de petits dessins aux détails délicats (bois de bout), bois fruitier, surtout poirier pour un motif courant, noyer et tilleul pour les grandes planches et une impression ordinaire (bois de fil.) (3). Pour empêcher le gauchissement, on colle sous les planches à graver, d'autres planches de mêmes dimensions en prenant soin de contrarier chaque fois les fibres du bois. Leurs dimensions moyennes varient autour de 25 cm., pouvant atteindre plus de 40 cm de largeur, et 5 cm d'épaisseur.

Les motifs sont gravés en relief sur les planches à la manufacture même. Il y avait, en 1804, 40 graveurs à Jouy (4).

La planche pour le trait s'appelait le moule ; il pouvait y en avoir deux, les contours des motifs étant très souvent noirs et rouges. Il fallait une planche par couleur appliquée ensuite sur la toile, donc autant de planches que de couleurs pour un motif. On leur donnait le nom de « rentrures » car elles imprimaient à l'intérieur des contours. Des pointes métalliques aux quatre angles permettaient le repérage.

En 1821, à la manufacture de Jouy, « il y avait une collection incomplète de planches de bois gravées jusqu'à ce jour, depuis la formation de l'établissement » ; elles étaient posées sur « un corps de tablettes de 17 mètres, 55 de longueur, ayant 10 rayons sur la hauteur » plus « 2 autres de plus de 2 mètres à chacun 8 rayons », ce qui donne une idée de l'ampleur de la collection (5).

Avant d'imprimer les tissus, on essayait ces planches sur une feuille de papier afin de vérifier s'il n'y avait pas de défaut. Ces « empreintes » étaient gardées et collationnées en registres ; elles constituaient un répertoire précieux pour le manufacturier qui pouvait suivre ainsi l'évolution de ses créations. Celles qui ont pu être préservées permettent aujourd'hui l'identification des motifs d'une manufacture.

La coloration partielle d'une étoffe à la manière indienne, c'est-à-dire avec des couleurs résistant à l'air, à la lumière et aux lavages répétés, est obtenue par l'utilisation des *mordants* appliqués à la planche. Ce sont « des sels de fer et d'aluminium qui ne teignent pas en soi et forment suivant leur degré de concentration et leur mélange l'un avec l'autre, sur le tissu préparé ou non avec un astringent végétal (suivant le coloris à obtenir) et une matière grasse... une gamme de laques colorées : rouges, roses, violettes, brunes, noires, insolubles, fixées sur la fibre cotonnière d'une manière solide (6).

Ces substances épaissies à la gomme étaient soumises à l'opération du garançage qui « révélait » les couleurs à la manière d'un bain photographique.

Les autres couleurs s'appliquaient directement à la planche : le jaune, fourni par la fleur de carthame, plus tard par l'écorce de quercitron, à l'instar de l'Angleterre, (essais à partir de 1791), ou en immersion par gaudage sur un mordant de rouge. L'indigo, tiré de la plante anil, importée en Europe dès le XVI^e siècle, était à la base du

bleu ; épaissi, additionné d'orpiment », sulfure d'arsenic réducteur, on l'appliquait au pinceau ou à la planche. Il était très utilisé en cuve également.

Le vert s'obtenait en superposant le jaune au bleu jusqu'en 1808, date à laquelle Samuel Widmer, neveu d'Oberkampf et chimiste de la manufacture inventa le vert « solide » c'est-à-dire bon teint en une seule application.

Le support de l'impression est la *toile*.

Les premières années, Oberkampf emploie les toiles nationales. « Jusqu'en 1767 que M. de Pourtalès m'a vendu les premières toiles de coton (venant des Indes), je n'ai imprimé que de fil et coton du Beaujolais et de Rouen » (7). Ecrues, de tissage assez irrégulier, ces toiles ne permettaient pas des impressions très délicates. Oberkampf s'approvisionne en Suisse de toiles plus fines à partir de 1771 par l'intermédiaire de son père, établi à Othmarsingen.

Mais ce seront surtout les toiles venant de l'Inde qui serviront de support préféré, leur texture étant la plus fine et la plus régulière. Par ailleurs, la production de toiles imprimées excède les possibilités de la production nationale de toile blanche. Les apports de l'Inde s'accroissent progressivement jusqu'à constituer en 1806 les 9/10^e de la quantité totale imprimée à Jouy, pour diminuer fortement ensuite, à cause du blocus et de l'aggravation des tarifs douaniers qui provoqueront le développement des filatures et tissanderies en France.

Les opérations nécessaires à l'impression de la toile peuvent se résumer ainsi :

- 1°) Lessivage de la toile brute, battage, d'abord au fléau puis à la machine, « la batterie », à Jouy en 1770, perfectionnée en 1798.
- 2°) Grillage pour débarrasser la surface de la toile de son duvet ; nouveau lavage et séchage.
- 3°) Engallage, c'est-à-dire passage de la toile dans un bain de noix de galle, favorisant par la suite la complète décomposition des mordants.
- 4°) Passage à froid à la calandre pour écraser le grain de la toile et permettre une impression plus nette.
- 5°) Impression des mordants à soumettre au garançage, sur des tables mesurant 1,78 mètres de longueur sur 0,57 de largeur. Il y avait à Jouy en 1769, 84 tables d'imprimeurs ; elles seront portées à 175 en 1804, puis de nouveau 84 en 1821. Ceci s'explique par le développement des autres techniques d'impression : à la planche de cuivre depuis 1770 et au rouleau à partir de 1797. Chaque table était accompagnée de son baquet contenant le mordant et des châssis où il était étalé par le « tireur ».

Ces tables étaient couvertes « d'un feutre de laine bien tendu que l'on a soin de laver et battre lorsqu'il est sali par la couleur qui pénètre la toile. Ce feutre sert à ménager les planches et à prévenir le contre-coup du maillet.

« A côté de chaque table et à la même élévation, on place un châssis de planches dont les bords doivent avoir six pouces de hauteur, que l'on remplit à moitié de gomme du pays fondue dans de l'eau, et assez épaisse pour que l'on puisse y asseoir un second châssis à fond de toile cirée pour empêcher cette gomme de pénétrer. Enfin, dans ce second baquet, on en met un troisième de deux pouces de bord, foncé d'un drap fin et bien tendu ; c'est dans ce dernier qu'un enfant étend avec une brosse longue et plate la composition que l'imprimeur veut appliquer sur la toile. Ce petit ouvrier qui gagne ordinairement vingt sols par semaine, doit éviter les inégalités de couleur qui occasionneraient des taches sur l'indienne ; il a soin aussi d'en remettre au fur et à mesure que l'imprimeur en a besoin.

« La gomme dont on emplit le premier châssis sert à donner au troisième plus d'élasticité, afin que la planche s'imprègne plus également. Quand l'imprimeur commence une pièce, il doit examiner si ses planches sont droites... Il doit aussi prendre garde que les picots dont chaque planche est armée, pour indiquer les rapports qu'elles ont entre elles, soient également distants du milieu. Toutes ces précautions prises, il porte de la main droite le moule dans le châssis, de manière qu'il l'imprègne de couleur dans tous les sens ; il porte le moule à l'endroit qu'il veut enluminer et de la main gauche il le frappe avec un maillet de bois, afin que la toile prenne bien le trait. Il retourne puiser de la couleur pour répéter ainsi jusqu'à la fin de la pièce.

« Son attention doit se porter à éviter que l'on remarque la jonction d'une planche à l'autre, à commencer par celle qui forme les contours, à appliquer ensuite celles qui portent le mordant sur les endroits réservés par la première, à bien observer tous les points de rapports, à nettoyer souvent les moules avec une brosse, à employer autant de châssis que de couleurs, enfin et autant que possible l'imprimeur doit finir une pièce dans le même jour, pour prévenir l'effet de l'air, qui en frappant et desséchant la composition offre du jour au lendemain différentes nuances, le violet surtout s'altère prodigieusement dans le baquet... La perfection dans l'art d'imprimer ne s'acquiert que par l'habitude, aussi les fabricants forment-ils des ouvriers en ce genre, dès la jeunesse ».

« Lorsque l'on fait des fonds il faut appliquer la planche deux fois au même endroit et frapper avec le maillet plus fort que pour les autres dessins » (8).

Après séchage, lavage et rinçage.

6°) Bousage (bain de bouse de vache) pour éliminer les épaississants puis lavage et séchage.

7°) Garantage ; bain de teinture (racines de garance) porté à ébullition dans lequel on plonge la toile dont les parties mordancées prennent alors les couleurs désirées.

Mais le fond de la toile est resté rougeâtre, d'où :

8°) Nouveau blanchiment.

9°) Nouveau bousage, puis lavage et séchage.

10°) Impression des couleurs de rentrage, séchage.

11°) Pinceautage ; travail essentiellement féminin : dernières touches, données pour les couleurs dont le peu d'étendue ne nécessitait pas la gravure d'une planche, pour embellir les « Perses » aux dessins les plus éclatants ou pour le « bleu de pinceau ». Pour cela, les pinceauteuses « se servaient de pinceaux confectionnés par elles-mêmes de leurs propres cheveux » (9).

12°) Lustrage par passage à la calandre à chaud après que le tissu ait été enduit d'un mélange de cire et d'amidon, pour les tissus glacés. Les plus belles pièces étaient ensuite lissées à la bille d'agate.

Il ne restait plus qu'à apposer au début et à la fin de chaque pièce la marque de la manufacture (le chef de pièce) portant le nom du fabricant, le lieu et la mention obligatoire « bon teint » ou « petit teint » le cas échéant. On ne connaît, pour la manufacture de Jouy, que des mentions « bon teint ».

Selon Oberkampff, un imprimeur « au bloc » imprime par jour, en moyenne un motif à quatre couleurs sur 30 mètres de toile blanche.

Les Motifs

Si le terme d'indienne caractérise un mode d'impression, il s'applique également aux motifs créés à l'aide de cette technique, qu'il s'agisse ou non de ceux que l'Inde a inspirés.

Il y eut au départ, à Jouy, simultanément des dessins tirés de gravures d'après les peintres classiques (n° 3) utilisant vases, arabesques et paniers fleuris (n° 24, 25, 27), des scènes de genre (n° 2), des motifs floraux naturalistes (n° 26, 30, 35, 36...). Ces dessins, dont le trait est quelquefois assez naïf, peuvent être monochromes, (bleus ou rouges, (n° 1, 3).

On voit apparaître vers 1778 les premiers motifs inspirés véritablement par l'Inde et la Perse. Une lettre de M. de Maraise, l'associé d'Oberkampff, rapporte ce qui suit : (29 nov. 1776) « J'arrive de chez Mme la duchesse de Choiseul où M. le duc de Coigny m'avait prié de passer. On m'a fait attendre près de deux heures pour me faire voir un grand dessin à meuble qu'elle voulait faire copier. J'ai représenté à M. le duc de Choiseul présent, et à M. le duc de Gontaut qu'il n'était pas possible d'entreprendre cet ouvrage qu'à très grands frais, que les couleurs des Indes ne pouvaient être imitées qu'imparfaitement. M. de Gontaut a dit que vous aviez copié un dessin qu'il vous avait donné, à s'y méprendre, et qu'il avait laissé toute la cour dans l'erreur quelque temps... ».

Cette orientation de la production, qui n'exclut pas les dessins de style courant, est confirmée par une anecdote rapportée deux ans plus tard par Philippon, le précepteur des enfants Oberkampff :

« Par un de ces hasards toujours placés sur la route des hommes supérieurs, le talent du fabricant de Jouy était connu depuis longtemps dans les hautes régions de Versailles. Une grande dame avait

vu se déchirer une robe de Perse dont l'éclat avait fixé les regards jaloux de la cour et de la ville. Dans son désespoir elle était accourue à Jouy, pour demander à l'habile fabricant le secours de tous les secrets de son art. Cette prière ne fut pas vaine. Une imitation aussi brillante que fidèle défia l'attention la plus ennemie, et bientôt il ne fut bruit que de ce prodige. On ne voulait plus à Versailles que des indiennes du voisinage ».

Dès lors « Restreintes d'abord à quelques dessins pour ameublements, les Perses de Jouy furent bientôt complétées par des charmants dessins pour robes, imprimés sur des percales de l'Inde, très fines et parées d'un apprêt lustré, qui donnait beaucoup d'éclat aux couleurs » (10).

La période de création la plus brillante se situe entre 1793 et 1798 ; une certaine stagnation dans les ventes en France correspond à une importante demande de perses en Angleterre en 1793, puis en Belgique et en Hollande en 1796.

On comprend aisément que ce genre de motifs aux formes denses, aux tons chatoyants, fut propre à séduire les acheteurs ; cependant il réclamait de très nombreuses opérations d'impression et, en conséquence, leur coût élevé les faisait réserver à une clientèle aisée. « La toile de Jouy para des personnes royales ; Trianon, Montreuil, Bellevue en furent meublés » (Philippon).

Il faut noter toutefois, pour certains de ces motifs, la création d'une transcription simplifiée, monochrome, permettant la vente auprès d'une clientèle plus étendue. (n° 75, 79, 96).

Un album de dessins, issu de la manufacture de Jouy, renferme des calques, jaunis et devenus cassants (A.D., AA 22 (2)), utilisés pour copier des motifs de toiles provenant vraisemblablement de l'Inde. Les toiles imprimées à Jouy correspondant à ces motifs comportent des modifications ; il n'y a pas eu copie servile mais interprétation, adaptation au goût français (n° 61, 74, 76, 84, 86).

On peut distinguer du continent indien l'influence particulière de la région de Cachemire dont les châles tissés importés en Europe connurent une vogue extraordinaire. Ces châles, souvent d'un grand prix n'étaient pas accessibles au grand nombre. L'impression sur coton et mousseline de laine s'inspira de leurs dessins pour de multiples créations intéressantes et en répandit largement la mode (n° 17, 20, 54, 71).

Certains motifs exotiques dénotent d'autres influences. Par exemple, les formes d'« écrans » (n° 58) ou d'« éventails » (n° 59) peuvent évoquer la silhouette des papyrus et des lotus peints sur paroi de plâtre du palais de Malgatta (règne d'Amenophis III), par exemple, ou bien sculptés sur plaque d'ivoire ornant un coffre de Toutankhamon (musée du Caire). Le décor en forme d'« écailles » (n° 60, 61) a été aussi fréquemment employé en sculpture dans l'ancienne Egypte ; on le voit pour le vêtement de la porteuse d'auge d'Assiout ou encore pour le pelage des singes dont le groupe ornait autrefois la base de l'obélisque de Louqsor (Musée du Louvre).

L'influence égyptienne semble évidente, cependant elle intervient, pour les motifs cités plus haut, quelques années avant la campagne d'Egypte de Bonaparte, au cours de laquelle, on le sait, un important dossier iconographique fut rassemblé. Devançant Vivant Denon qui fit paraître en 1802 « Voyage dans la Basse et Haute Egypte », Volney publiait en 1787 un « Voyage en Syrie et en Egypte » qui avait sans doute déjà suscité un vif intérêt pour ces pays. L'orientalisme était d'ailleurs très en vogue, aussi bien en littérature que dans le domaine des arts décoratifs, depuis le règne de Louis XIV (ex. les turqueries du « Bourgeois gentilhomme » de Molière).

Il est assez arbitraire de vouloir distinguer l'influence indienne de l'influence persane ou chinoise. Cette dernière est certaine en ce qui concerne les n° 1 et 100. L'influence chinoise est antérieure aux autres influences car les contacts entre l'Europe et la Chine se produisent à la fin du XVI^e siècle et seront développés sous Louis XIV, réservés aux missionnaires catholiques dont les connaissances scientifiques et les talents artistiques ouvrirent les portes des services impériaux chinois. Un mathématicien jésuite revient en France vers 1690, rapportant 49 volumes chinois enrichissant la bibliothèque du roi, en même temps que d'autres ouvrages et des objets qui seront à la source de nouvelles créations dans tous les domaines des arts décoratifs en Europe.

Les écailles dont il est question plus haut pourraient se rapporter aussi à l'espèce d'enrochement à la base des « arbres de vie » persans. On les rencontre sur une tablette provenant d'Uruk, portant l'empreinte d'un sceau-cylindre, ainsi que sur une autre datée du 2^e millénaire av. J.C. (Musée du Louvre). Cependant, il semble que la présence d'éléments floraux dans les écailles trahisse une exigence décorative typiquement indienne. Force est de constater qu'il y a eu synthèse ou amalgame dans les diverses influences pour aboutir à des créations harmonieuses et variées.

Cette abondance de formes et de coloris n'éclipse cependant pas les motifs floraux, pleins de finesse et de charme, inspirés par la flore de l'Ile-de-France, semés sur fond clair (n° 43, 44) uni ou picoté, sur fond « ramoneur » (n° 47), présentés en petits bouquets, organisés en guirlandes sinueuses ou de formes géométriques. La rose paraît être une inspiratrice de prédilection, offerte à nos yeux d'une manière toujours renouvelée. On constate ici la richesse d'imagination, l'habileté des dessinateurs dont on connaît bien quelques noms : Peter, Perrier, Melle Jouannon.

Les motifs géométriques qui eurent une vogue de courte durée pendant le Directoire méritent aussi l'attention par le contraste qu'ils offrent avec le reste de la production. Ils ne sont représentés dans cette exposition que par des échantillons, significatifs toutefois d'un moment de verve créatrice qui ne manque pas de surprendre.

D'autres échantillons évoquent les « miniatures », petits motifs en forme de fleurons, d'étoiles, d'oves, de fer de lance, etc..., indéfini-

ment répétés, délicatement dessinés, imprimés à la planche de bois dès le début de l'existence de la manufacture. Gravés ensuite sur cuivre, plaque ou cylindre, ils conservèrent toujours le même succès auprès de la clientèle.

Par souci d'adaptation à des destinations diverses, certains motifs furent imprimés avec des rapports différents (n° 41, 61) ; le fait est plus fréquent parmi les bordures (n° 37, 45, 76, 77, 79) ; de plus, des bordures ont été créées spécialement pour accompagner des motifs (ex. n° 31, 75).

L'ensemble des documents présentés ne prétend pas être exhaustif de toutes les variétés de motifs créés et imprimés à la planche de bois à la manufacture de Jouy-en-Josas. Leur recherche est difficile, après presque deux siècles d'existence au cours desquels la dispersion et la destruction d'importantes quantités de tissus se sont produites.

La correspondance entre les motifs d'indiennes et ceux de *papiers peints* de même époque est intéressante mais non surprenante. La même destination – le décor intérieur – obéissait nécessairement au même courant de mode ; de plus, leur technique très proche (la planche de bois gravée) ne posait pas de problème d'adaptation du dessin. Leur coût différent faisait de l'un le substitut de l'autre, permettant aux utilisateurs le choix selon leurs possibilités financières.

Il est par contre difficile de déterminer la provenance du modèle : inspiration commune d'après de véritables indiennes, copie du motif créé pour la toile imprimée par le papier peint, ou l'inverse ? Une meilleure connaissance de la datation des documents permettra peut-être de l'établir.

Cette similitude des motifs toiles imprimées-papiers peints se rencontre ici dans la proportion de 16 pour 100, qui n'est pas nécessairement significative ; des recherches systématiques devront être entreprises pour répondre aux interrogations que ne manquent pas de susciter ces rapprochements.

Le problème d'authentification de l'origine des toiles imprimées rencontrées s'est présenté fréquemment. Pour le résoudre, on dispose de plusieurs sources d'identification.

Tout d'abord, le « chef de pièce », la marque de fabrique de l'indienneur ; il faut cependant apporter une réserve lorsque celui-ci imprime à façon pour le compte d'autrui, apposant la marque de l'acheteur et non la sienne. Cette pratique fut constante à Jouy, où elle prit une plus grande ampleur avec les mignonnettes imprimées au rouleau dès 1799 ; « Durant les années 1802 et 1803, un graveur spécial suffisait à peine à graver les estampilles dont il fallait marquer chaque pièce de ces toiles pour les reconnaître quand elles étaient terminées » (Mémorial). Le n° 32 porte certainement témoignage de ce cas : il pourrait s'agir de Roger Gohé, client et correspondant en Normandie vers 1790 (11).

Il ne faut pas négliger non plus la possibilité de copies, mais celles-ci se remarquent généralement à des variations de détails significatives

Les livres de dessins, créés pour être gravés sur bois en vue de l'impression, et les livres d'empreintes sur papier de ces motifs nous renseignent efficacement, lorsque leur origine est établie avec certitude ; par exemple dans le cas où le nom d'un graveur est porté en regard de l'empreinte, car on a pu répertorier un certain nombre d'ouvriers de la manufacture.

Cependant il n'a pas été possible de retrouver tous les volumes ; certains ont disparu, d'autres ont été démontés puis remontés arbitrairement, perdant tout ou partie de leurs annotations.

Une autre source d'identification est fournie par les échantillons issus de la manufacture conservés précieusement par les descendants d'Oberkampf, reliés en albums (exemple l'album Labouchère, n° 57), ou bien contenus dans les lettres de commande de négociants adressées à la manufacture de Jouy.

Il reste cependant quelques cas pour lesquels il n'a pas été possible de confirmer par un document précis l'attribution généralement donnée à Jouy par tradition.

La datation des motifs n'est pas toujours aisée ; il n'y a pas de problème lorsqu'elle est portée en marge de l'empreinte ou du dessin, ce qui est le cas de certains albums cités dans le catalogue.

Pour les autres motifs, le numéro d'ordre du dessin permet d'établir une date approximative par rapport aux numéros des motifs datés. Dans quelques cas, en l'absence de ces éléments, on se réfère à la date de dessins les plus proches par le style des motifs considérés.

Une précision doit pourtant être apportée : la date indique un moment de la mise en circulation d'un motif mais ne nous renseigne pas sur sa durée ; certains ont été gravés plusieurs fois, d'autres ont eu une existence éphémère.

Nous espérons que cette exposition, qui étonnera peut-être les non-avertis, permettra une meilleure connaissance de ce que fut véritablement la production de la manufacture de Jouy. Les indiennes, cette part négligée, méritent notre attention ; largement répandues et appréciées, elles faisaient partie de la vie quotidienne de nos aïeux.

Au-delà de cette qualité de témoins d'un passé qui n'est pas entièrement révolu, contribuant au charme qui s'en dégage, leurs qualités propres : finesse, élégance et diversité des motifs, coloris délicats ou éclatants, semblent de nature à satisfaire le goût raffiné de nos contemporains, comme celui des anciens.

Josette Brédif

(1) Voir à ce sujet : 1912, Depitre, ou catalogue de Jouy, 1979.

(2) 1968, Schwartz, p. 705.

(3) 1910, J. Depierre.

(4) Archives Nationales, 41 AQ5.

(5) 1821, Archives des Yvelines, rapport d'expertise.

(6) 1968, Schwartz, p. 704.

(7) Archives Nationales, 41 AQ8.

(8) 1786, Rupied.

(9) 1759, G. Widmer, p. 39.

(10) Idem, p. 85.

(11) 1980, Chassagne, p. 163.

1 **Chinois dit « A la Brouette »**

Toile de lin et coton imprimée rouge

300 x 227 ; rapport 27 x 31

Deux échantillons dans le « Mémorial » sont annotés : « Tenez pour certain qu'elles ont été fabriquées en 1960 dans la maison du pont de pierre, le berceau de la manufacture de Jouy » (Gottlieb Widmer)

1760 - 1763

Dessin polychrome dans une collection particulière, n° 7042.

2 dessins d'inspiration : Paris, B.N., Estampes : 1735, Fraise (gravures d'après des dessins chinois)

Papier peint : Paris A.D. alb. Réveillon 266 b- n° 50441

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 4 ; 1942, D'Allemagne, vol. 1, pl. 4 ; 1978, Brédif, n° 27

Jouy, musée Oberkampf, inv. 978.1.21

2 **Les Petits Pêcheurs**

Toile de lin et coton imprimée : 2 rouges, jaune, bleu, vert, brun, violet, contours rouges et noirs

43 x 43 ; rapport 38,5 x 31,7

Dessin dans une collection particulière, n° 7740

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 7740

1784

Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 3 ; 1978, Jacqué Sano, t.2, n° 11 ; Brédif, n° 42

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. DT5

3 **Le Petit Buveur**

Toile de lin et coton imprimée rouge

56 x 86 ; rapport 40,5 x 30

Dessin dans une collection particulière, n° 7522 (Champs)

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 7522 (Garnier)

1784

Inspiration : gravure de Pierre Aveline (1702-1760) « Le buveur », d'après Watteau (B.N., Estampes)

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 6 ; 1921 : E. Dacier Vuaffart, t.4, n° 278 ; 1969, Meyer, p. 193, pl. 149 ; Pettit, p. 74, fig. 31 ; 1978, Brédif, n° 35

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. 25476

4 **Fleurs détachées sur fond de picots**

Rideau de coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, noir, fond picots

115 x 180

Dessin dans une collection particulière n° 9472

Empreintes partielles : Paris, A.D., vol. AA 15 et AA 19, n° 9472 (Marolles)

1790

Paris, coll. Mobilier National, inv. GMT 11965

5**Couchette**

A colonnes isolées peintes en gris ; rechapée en bronze, roulettes à équerres

Largeur 113

Vendue par le menuisier Boulard, semble-t-il en 1808, pour l'entresol du rez-de-chaussée n° 11 de la Cour des Princes

Musée National du Château de Fontainebleau, n° 4650 de l'inventaire de 1817

6**Courtepointe aux Bouquets de Roses**

Coton imprimé : rouge, vert, bleu, cont. noirs sur fond de picots noirs ; fond général jaune avec réserves, picots et pastilles rouges cerclées de noir

Passenterie : frange et galon de soie orangée, liseré bleu

Longueur 205, largeur 212

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8049 (Soise)

1785

Un papier peint de même motif est conservé à Paris, A.D., vol. HH5 (2), n° HH302 - et alb. Reveillon 266 b, n° 50411

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 44, 1975, Tuchsherer, n° 199, 1978, Brédif, n° 79

Paris, coll. Mobiblier National, inv. GMT 876/1

7**Roses et oiseaux**

Toile de lin et coton imprimée : rouge, jaune, bleu, vert ; cont. noirs, fond partiellement picoté rouge

68 x 132 ; rapport 17 x 32,5

Dessin : Paris, A.D., vol. AA 24, p. 100, n° 6781

vers 1780

Il existe un motif semblable, au dessin simplifié dans la coll. T. Feray, monochrome - Dessin en rapport : collection particulière n° 7024

Biblio. : 1978, Brédif, n° 66

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

8**Jeté de Fleurs**

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, brun, bleu, vert, violet, cont. noirs et rouges

96 x 54 ; rapport 39 x 17,5

Chef de pièce « Manufacture de Oberkampf à Jouy Près Versailles Bon teint »

vers 1798

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Burger)

9**Fleurs et Feuillages**

Coton imprimé : 2 rouges, bleu, violet, noir

178 x 122 ; rapport 38,5 x 16

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 143, n° 13149 (Cavet)

vers 1797

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

10**Feuilles et Fruits**

Coton imprimé : rouge, vert, noir, fond jaune à pois blancs réservés, picots noirs

120 x 87 ; rapport 19,5 x 22

Dessin : collection particulière, n° 8539

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8539 (Chevally, Mottet)

1787

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 b - n° 50937

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

11**Fleurs Naturelles sur Fond de Picots**

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, noir

46 x 47

Chef de pièce rapporté « ... kampf à Jouy... on teint »

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 44, n° 11045

1793 - 94

Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 33 ; 1978, Jacqué Sano, t.2, n° 18

Mulhouse, M.I.S.E. inv. 954.457.1

12**Robe de Fillette**

Coton imprimé de fleurs polychromes sur fond « ramoneur », « bonnes herbes » vertes

Hauteur 66

Echantillon dans lettre 790, Marseille 1814 (Jouy, musée Oberkampf)

Cette robe, façon fin XIX^e, a été vraisemblablement taillée dans une visite plus ancienne

Marseille, Musée du Vieux-Marseille, inv. 771/17/10

13**Margarido (Marguerite)**

Santon de crèche parlante provençale du XIX^e siècle. Personnage articulé de vieille femme à la tête et les mains en carton-pierre, les membres et le corps en bois, habillée d'un costume semblable à ceux des Aixois.

Cette figurine, montée sur une tige de fer attachant à un socle, s'animaient grâce à d'habiles manipulateurs dissimulés sous la scène. Le jeu

scénique alliait la truculence populaire à un esprit profondément religieux.

Hauteur 53

La robe est en toile imprimée à Jouy (polychrome, fond ramoneur). Le musée Oberkampf conserve 2 échantillons de ce motif (976.1.92 et 976.1.109, n° 11154)

Vers 1795

Aix-en-Provence, Musée du Vieil-Aix, inv. 78c.20

14 Nénette

Autre santon de la même crèche

Hauteur 50

Le tablier est en toile imprimée à la manufacture de Jouy

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 20, n° 17167 (Marc)

1805

Aix-en-Provence, Musée du Vieil-Aix, inv. 78c.21

15 Robe de chambre de C.P. Oberkampf

Coton imprimé de fleurs et papillons polychromes, fond vers olive

Coll. Thierry Feray

16 Portefeuille-écritoire de C.P. Oberkampf

Cuir rouge, porte-billets fixé à la paroi intérieure, rabat fermé par une serrure, de même que la partie inférieure coulissante composée de cases contenant un encrier et un plumier

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 977.8.1

17 Redingote

Voile de coton imprimé : violet, vert, noir, fond jaune moutarde

Empreintes : Mulhouse, M.I.S.E., alb. n° 1, p. 75 ; Paris, A.D., vol. AA 20, n° 18725 (gravé à Essonnes)

1810

Biblio. : 1973, Irwin, pi. 12 ; 1978, Brédif, n° 24

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

18 Robe à décor Floral

Jupe, manteau de robe à l'anglaise bordé de frange de coloris assortis à l'impression et doublé de taffetas et de toile blanche, avec manches en sabot

Coton imprimé et glacé : 2 rouges, jaune, brun, bleu, vert, violet

Chef de pièce dans l'ourlet de la jupe « Manufacture Royale de SDM Oberkampf à Jouy près Versailles Bon teint »

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8209 (Vitry)

1785

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 977.11.1a. b.

19 Visite

Petit manteau court féminin à large capuchon avec volant froncé, porté pour aller en visite

Coton imprimé de fleurs polychromes et feuillage vert sur fond ramoneur

Ce vêtement est doublé de cotonnade légère à petits motifs de cercles

Hauteur du dos 58, largeur 25,5

Echantillons dans lettre 587, Marseille, 1807, et lettre 857, Marseille, 1816 (Jouy, musée Oberkampf)

Marseille, Musée du Vieux-Marseille, inv. 77/I0/7

20 Fleurettes Cachemire

Coton imprimé : 2 rouges, ocre jaune, bleu, violet, noir

100 x 115 ; rapport 25 x 18,2

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 20, n° 17094 (Lebeau)

1805

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

21 Caraco

Coton imprimé, doublé d'une toile de coton blanc

2 rouges, jaune, brun clair, bleu, cont. rouges et noirs

Ce motif est très proche, mais inversé et d'un rapport inférieur à l'exemplaire de la manufacture de Jouy (ech. 976.1.28 et 30 et lettres 392 et 906, datées 1793 et 1817, Jouy, musée Oberkampf) ; il s'agit vraisemblablement d'une copie.

Coll. Burger

22 Gilet d'Homme

Coton imprimé : 3 rouges, ocre jaune, bleu, violet, 2 verts, cont. noirs et rouges

Largeur 44, hauteur 38

Rapport du motif 24 x 26,5 (18 petits motifs différents)

Il existe 2 éch. de ce motif dans la coll. T. Feray, alb. n° 1, p. 6,7.

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Burger)

23 Caraco à petites fleurs

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, vert, bleu, 2 bruns

Ech. au musée Oberkampf, inv. 980.1.18 et dans la coll. T. Feray, alb. n° 1 p. 10

Ech. de coloris différent dans lettre n° 300, datée 1799 (Jouy, musée Oberkampf)

Marseille, musée du Vieux-Marseille, inv. AF 21

24 Oiseau sous Charmille

Coton imprimé rouge

26 x 51

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 44, n° 2415

1772 - 1784

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 3 ; 1928, pl. 5 ; 1978, Brédif, n° 38

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.262.1

25 Jardinier Jardinière

Toile lin et coton imprimée : 2 rouges, jaune, bleu, 2 verts, violet, cont. noirs et rouges

55 x 88 ; rapport 32,5

Dessins : Paris, A.D., vol. AA 25, pp. 3, 4 et 10, n° 6712

Vers 1780

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 2 ; 1928, Clouzot, pl. 11 ; 1978, Brédif, n° 36

Coll. Hamot

26 Damiers de fleurs et de rubans

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet

27 x 70

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 44, n° 1338 (Schmerber)

1773 - 1774

Un dessin proche se trouve au musée de Château Gombert (Marseille) /

Papier peint : Paris, A.D. alb. Réveillon 266 b., n° 50488

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t.1, n° 225

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.208.1

27 Ecusson avec enfant au Dauphin

Toile lin et coton imprimée : 2 rouges, brun clair, bleu, vert, violet, fond jaune à picots rouges

74 x 59 ; rapport 31

Dessin : Paris, A.D., vol. AA 25, p. 1, n° 6608 (Vitry)

Vers 1780

Biblio. : Guérinet, 4^e série pl. 22 ; 1978, Brédif, n° 40

Coll. Hamot

28 Oiseau Fontaine

Toile de lin et coton imprimé : 2 rouges, orcre jaune, bleu, vert, violet, noir, picots de fond rouges

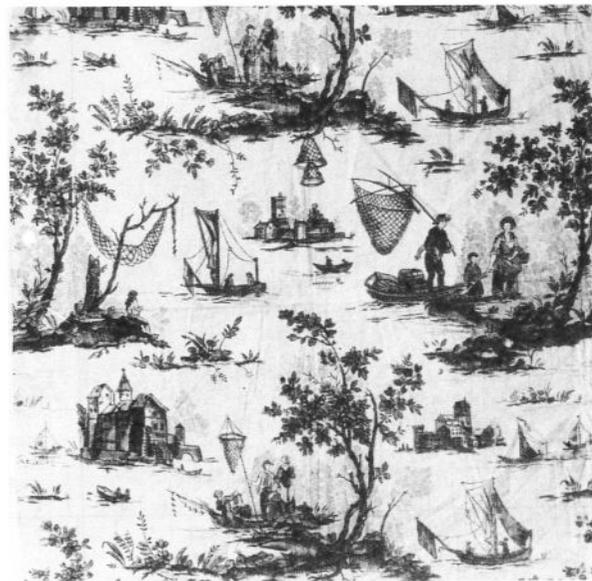
79 x 63 ; rapport 54,5 x 26

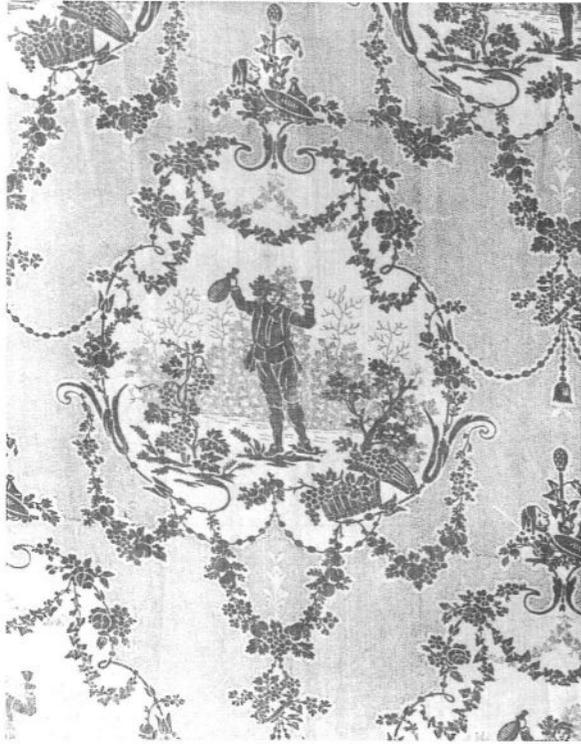
Dessin : Paris, A.D., vol. AA 24, p. 122, n° 5659 (Le By)

Vers 1780

Le dessin est de même sens que le motif de la toile avec de très légères différences ; la toile est-elle une copie du motif de Jouy ?

Coll. Hamot

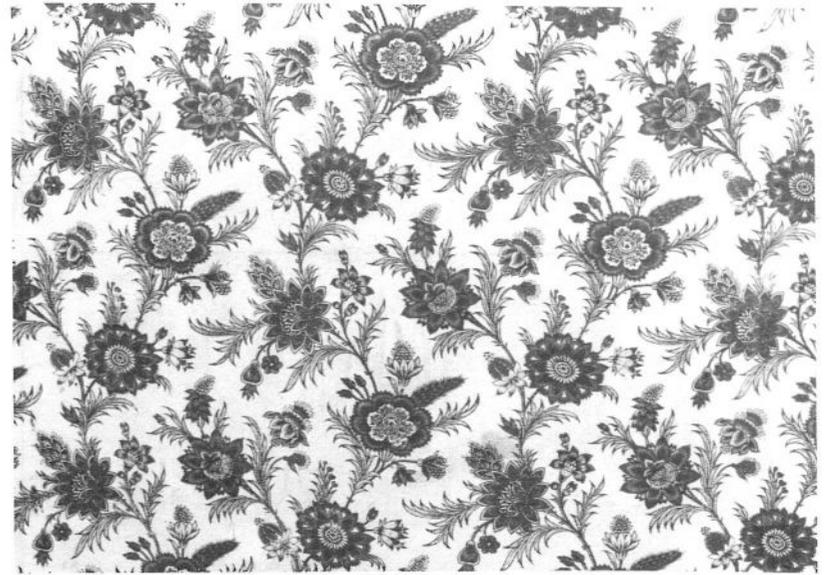




3



4



9

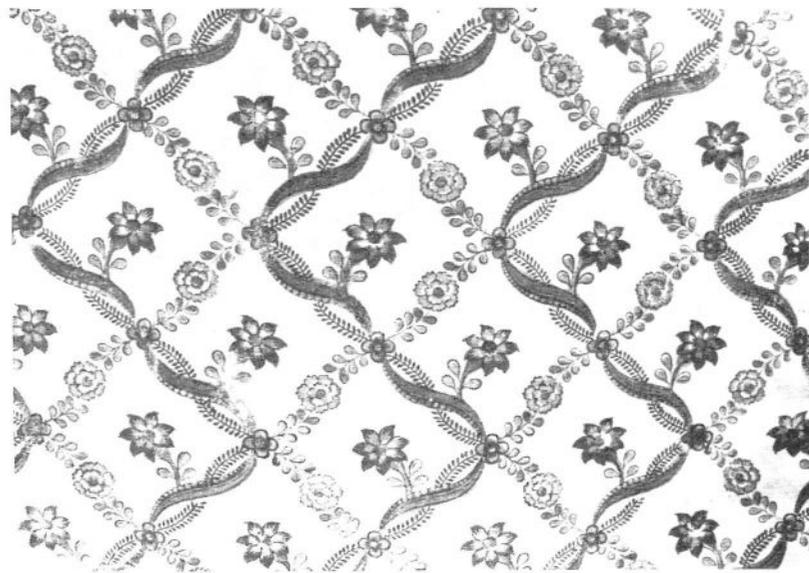


11

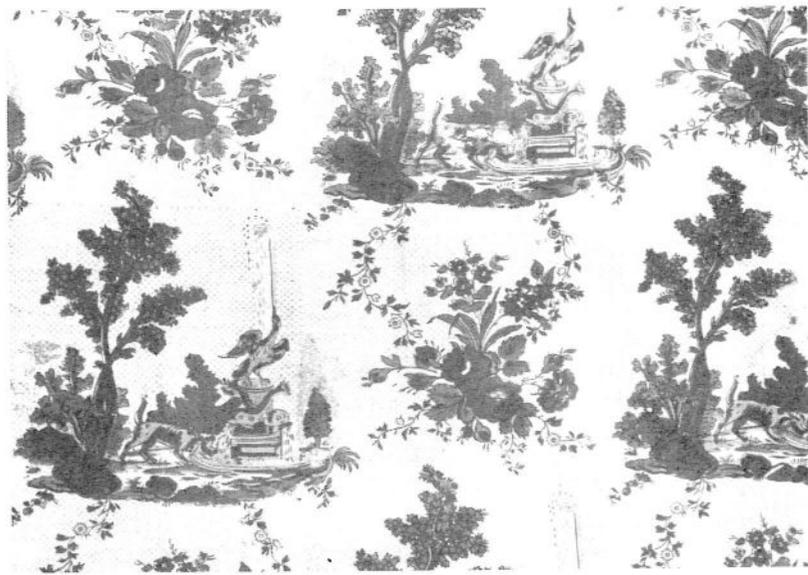
22



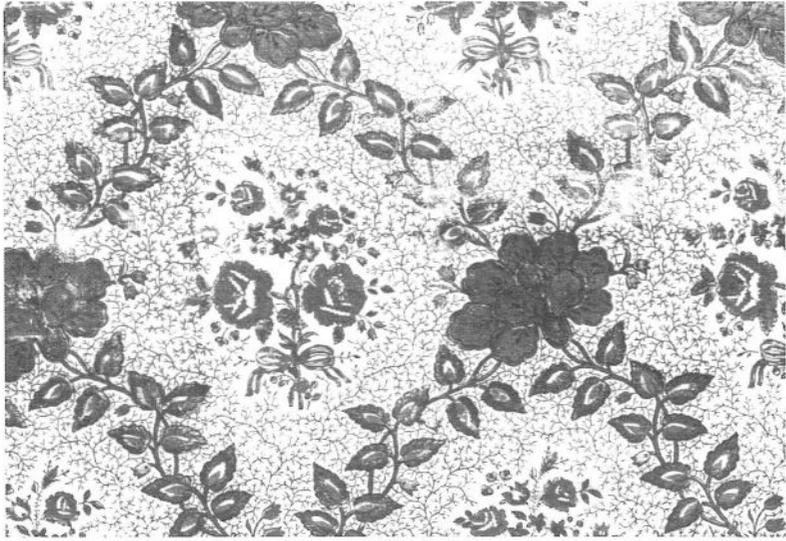
20



26



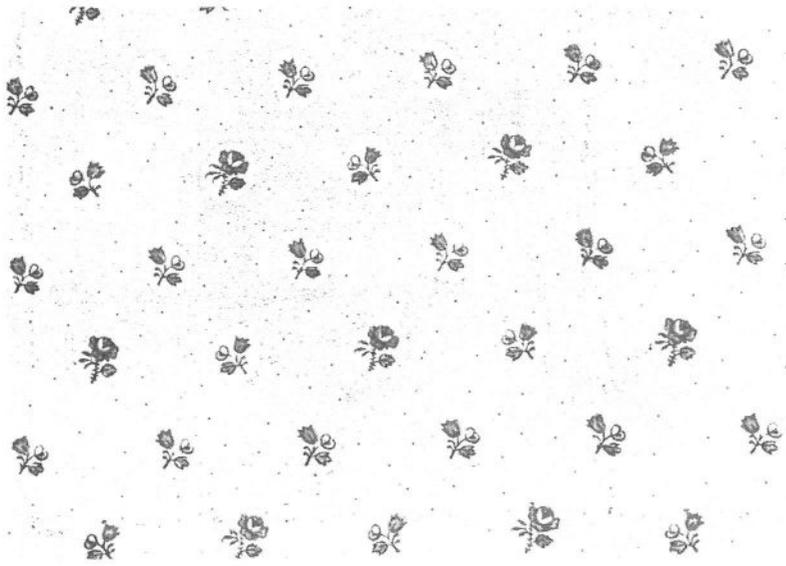
28



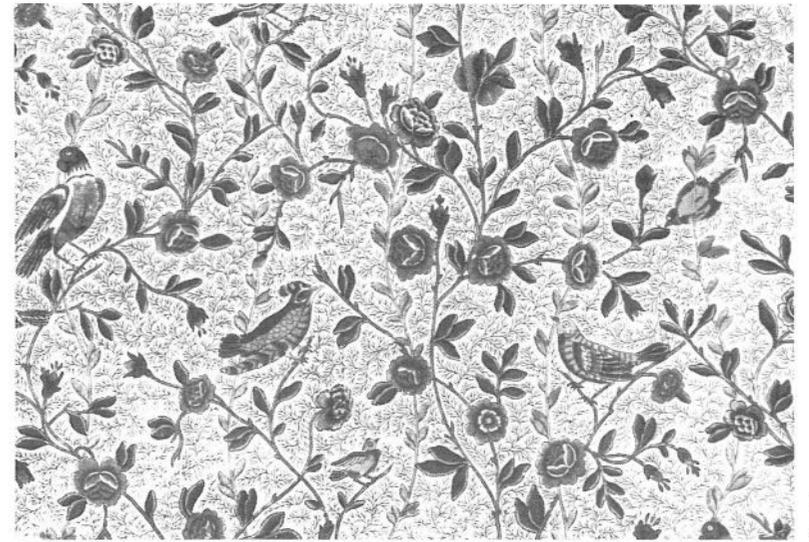
29



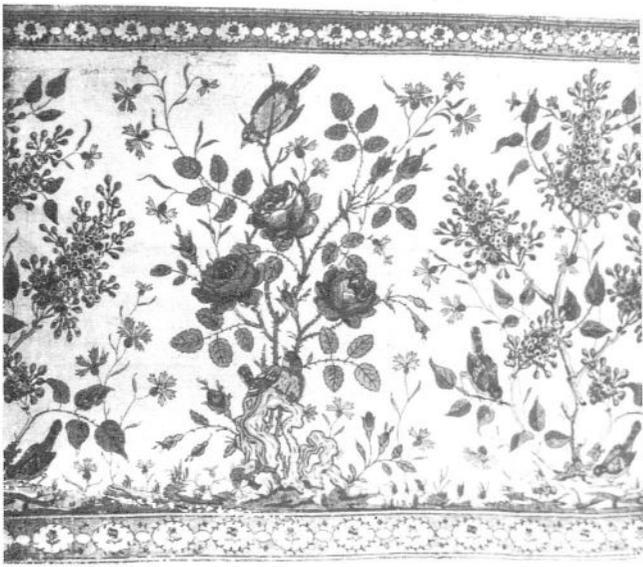
34



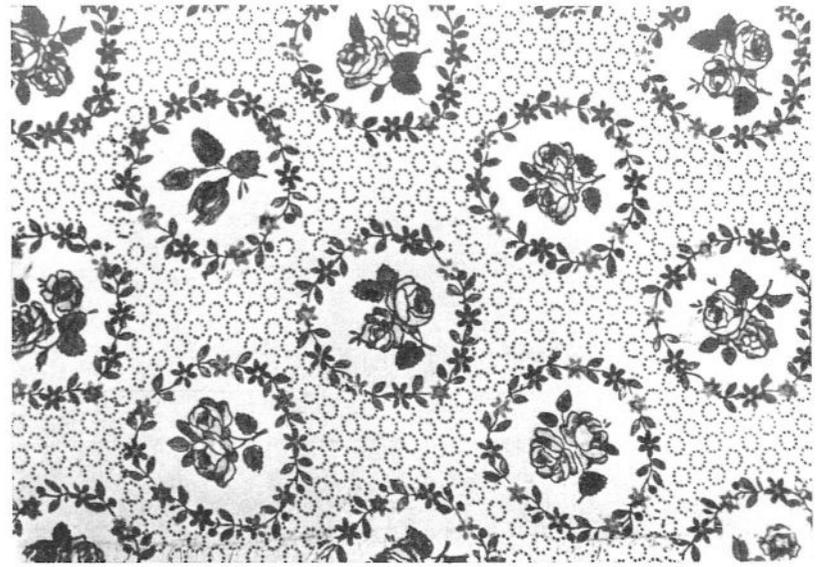
33



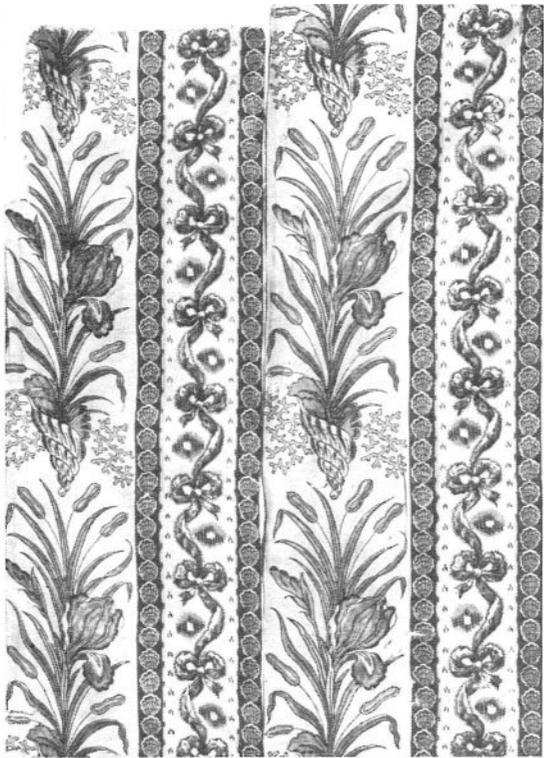
36



39



42



41



46



44



50



60



56



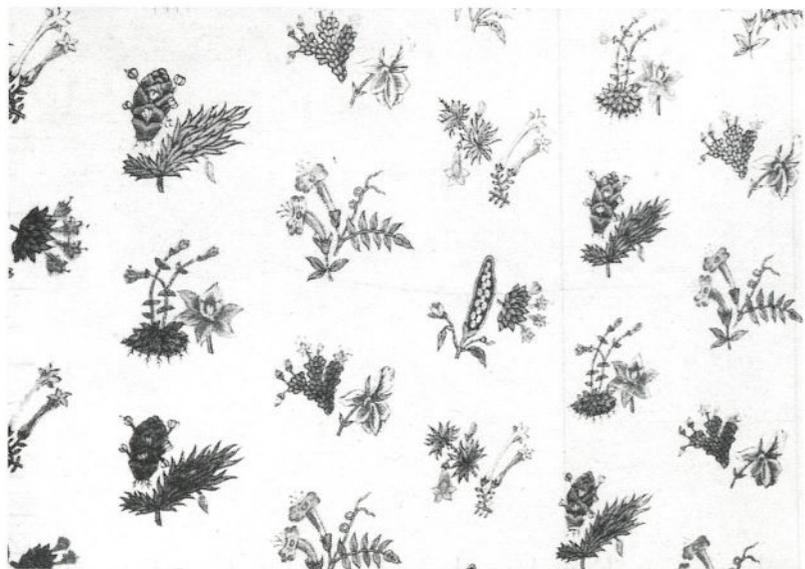
64



65



6



66



7



8

MANUFACTURE DE OBERKAMPF, A BELLY
FRÈRES SAULLES, BON TENDR

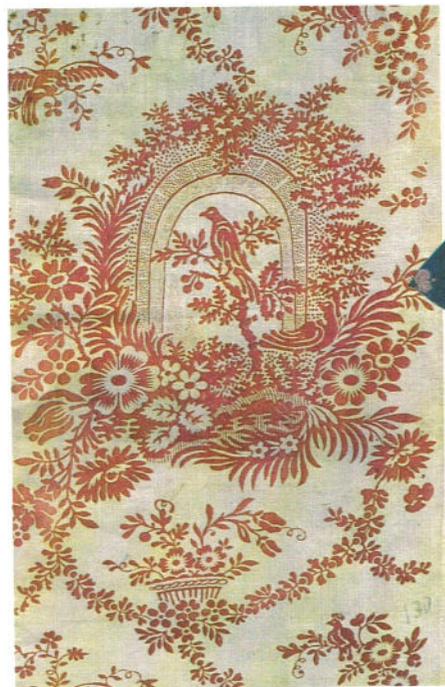


10



25

24



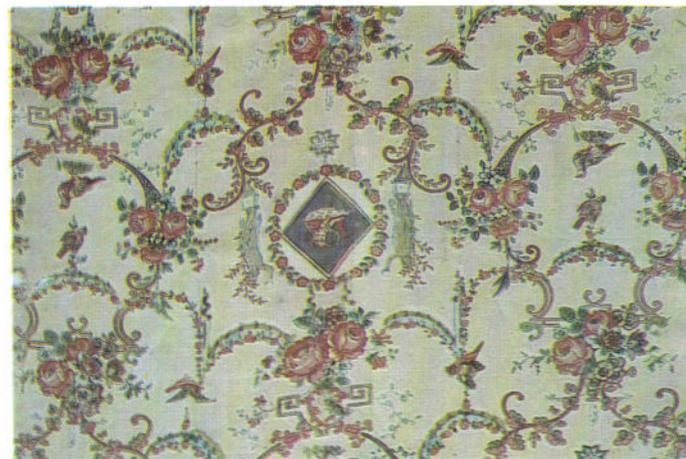
12

18



DE S. M. OBERKAMPF
PARIS

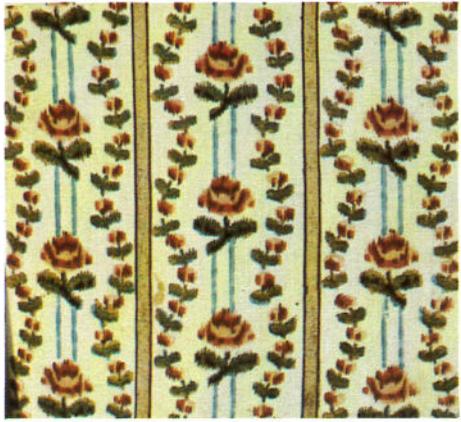
27



30



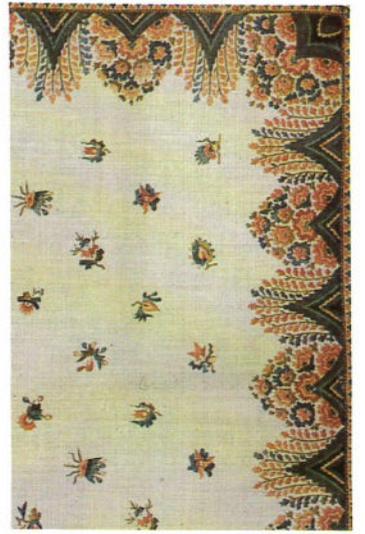
31



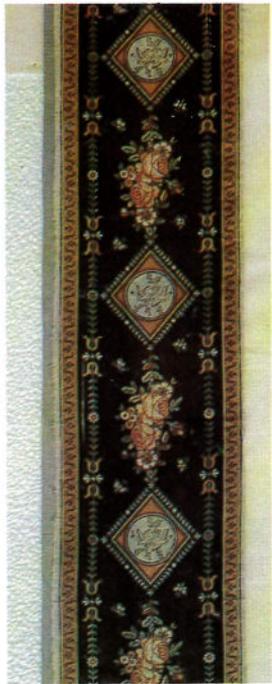
40 49



52



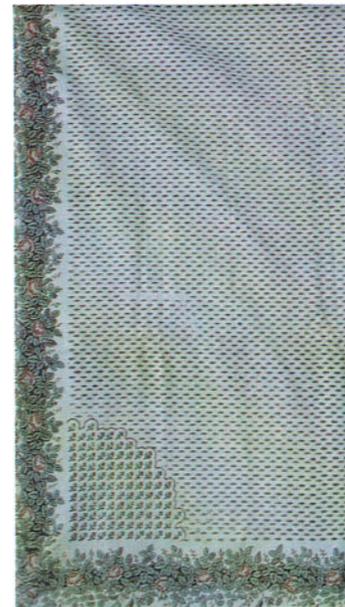
54



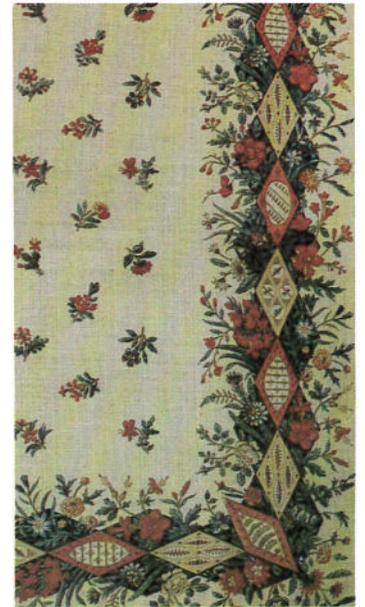
45



43



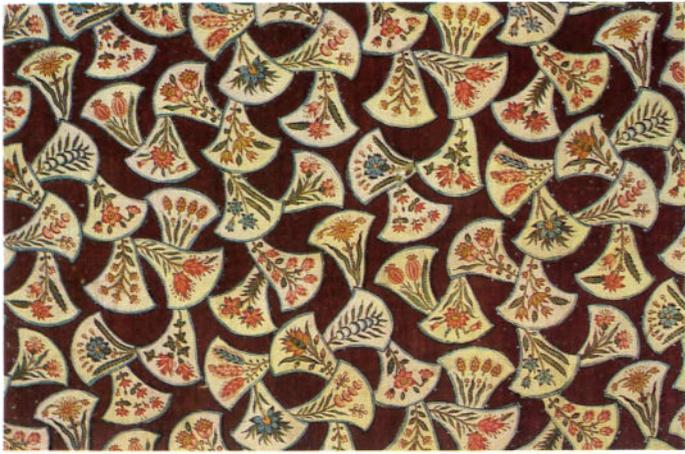
51



53



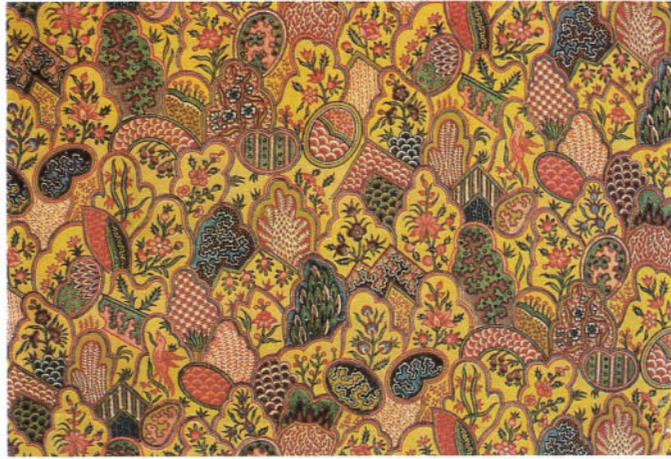
79



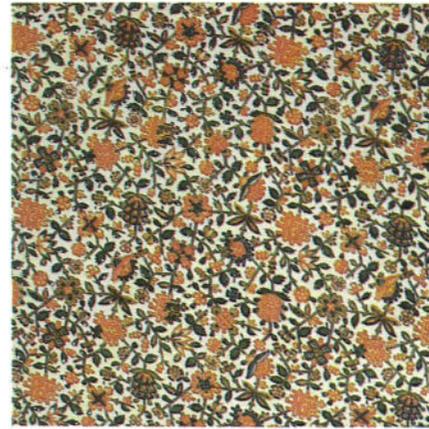
58



80



86



93



61



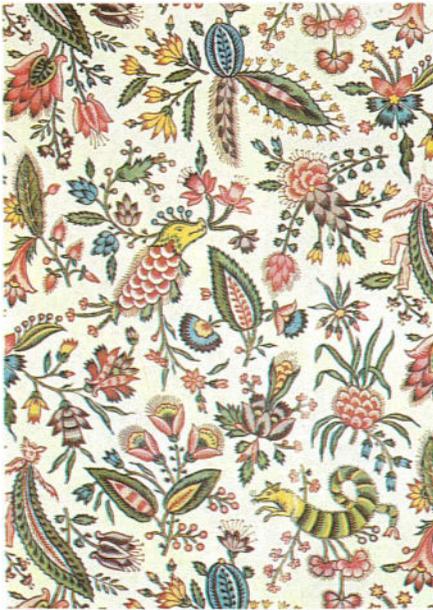
63



59



95

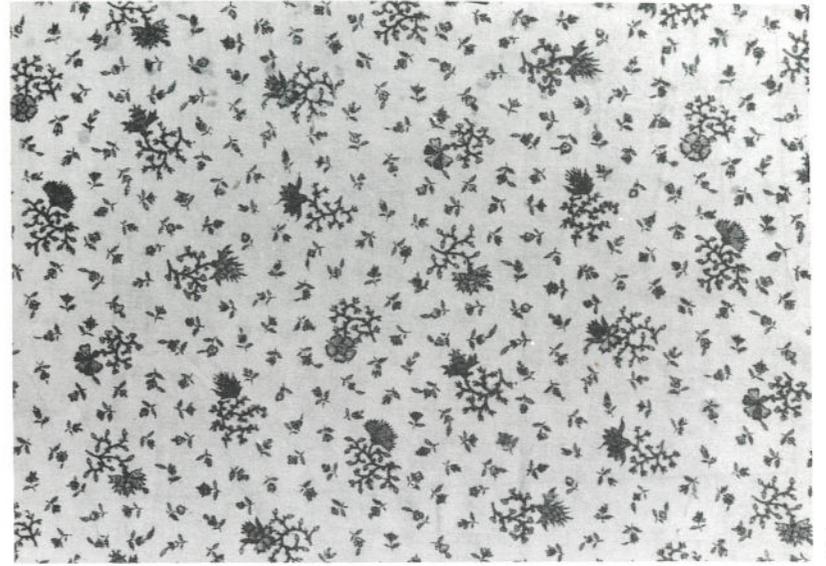
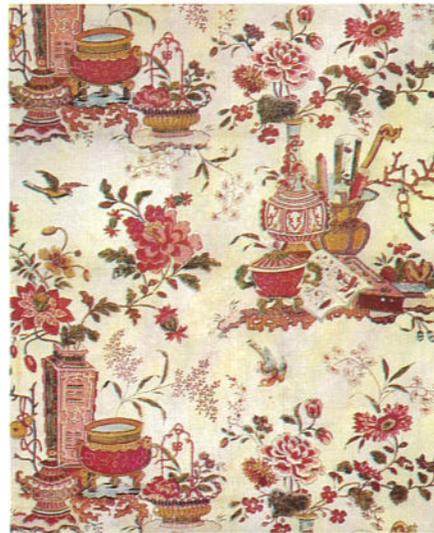


98

102



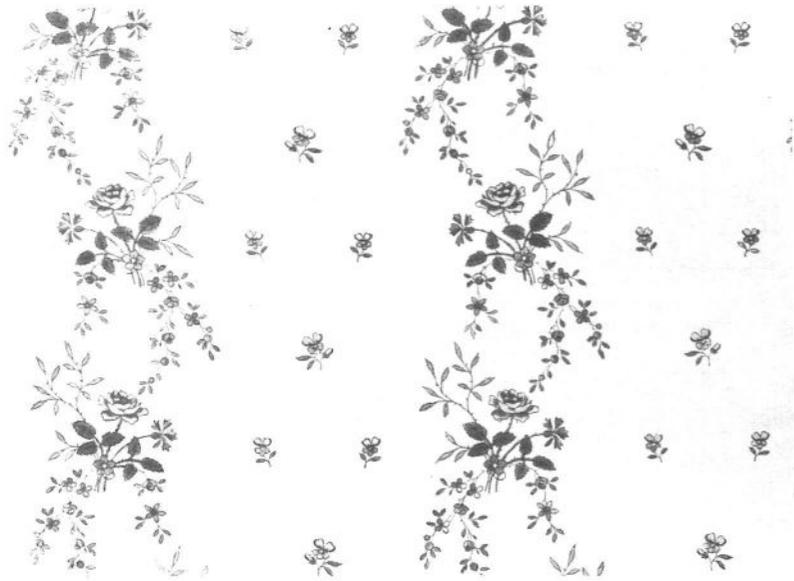
100



67



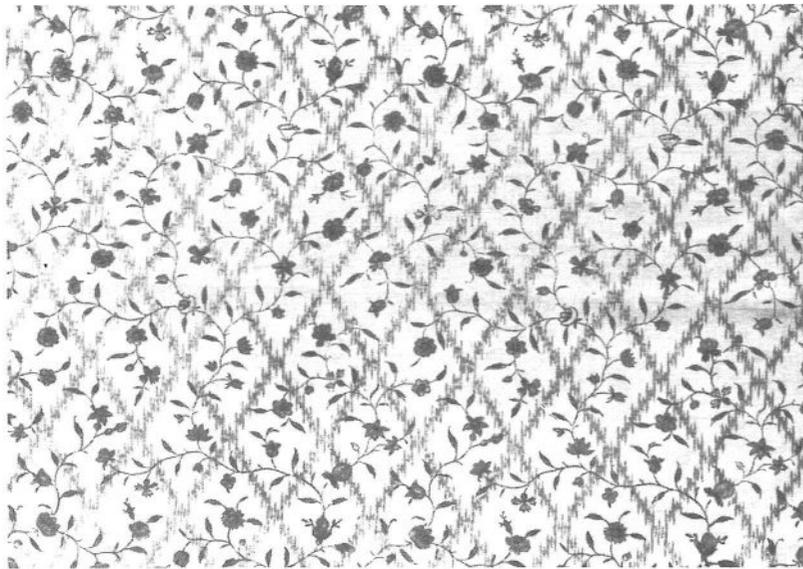
68



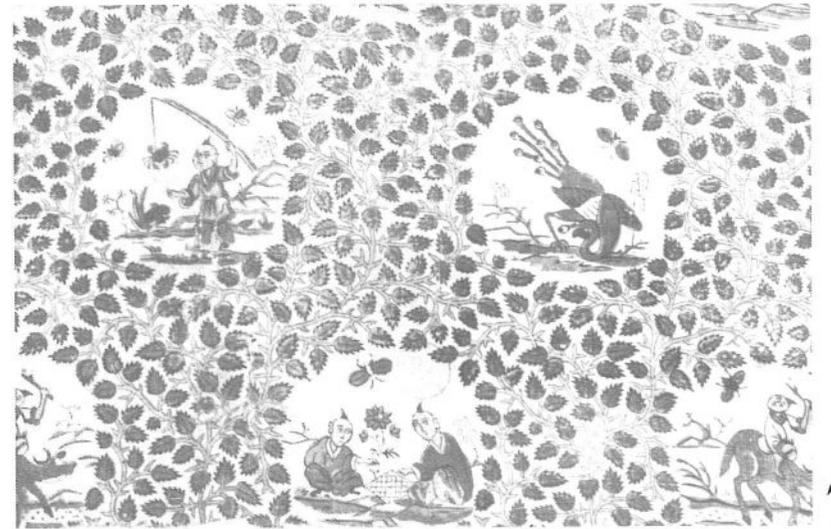
69



72



70

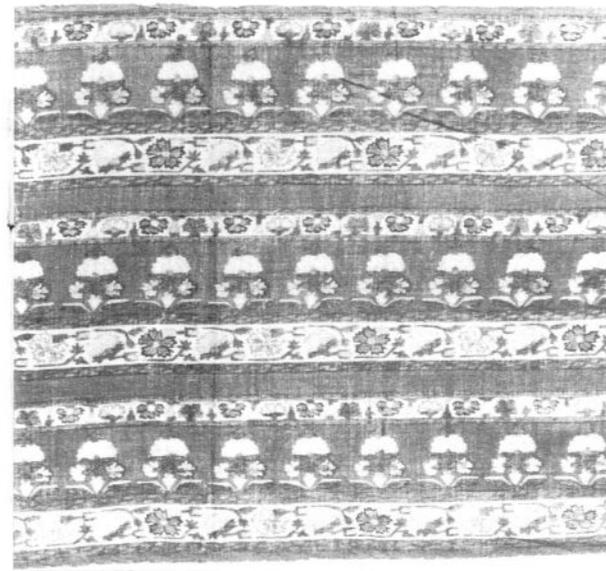


73

75



81



71



OBERKAMPF, A. JOUY.
ON PEINT

83



78



85



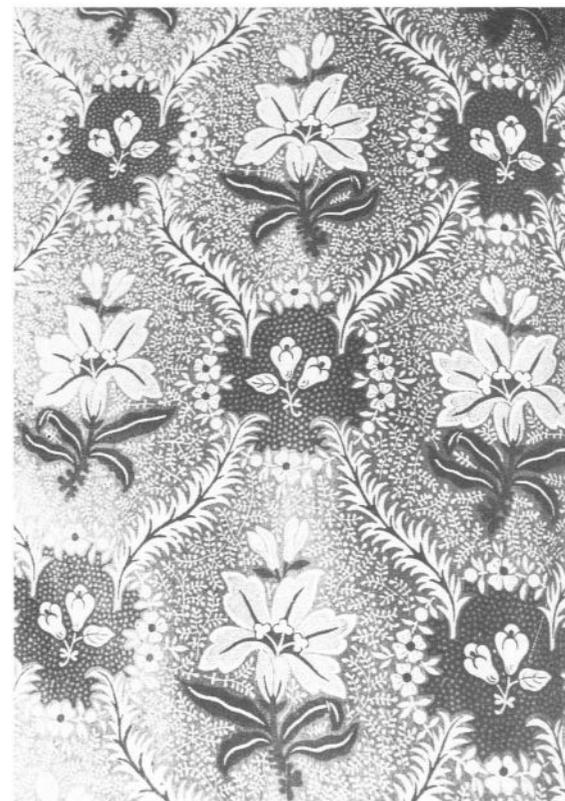
77



82



87



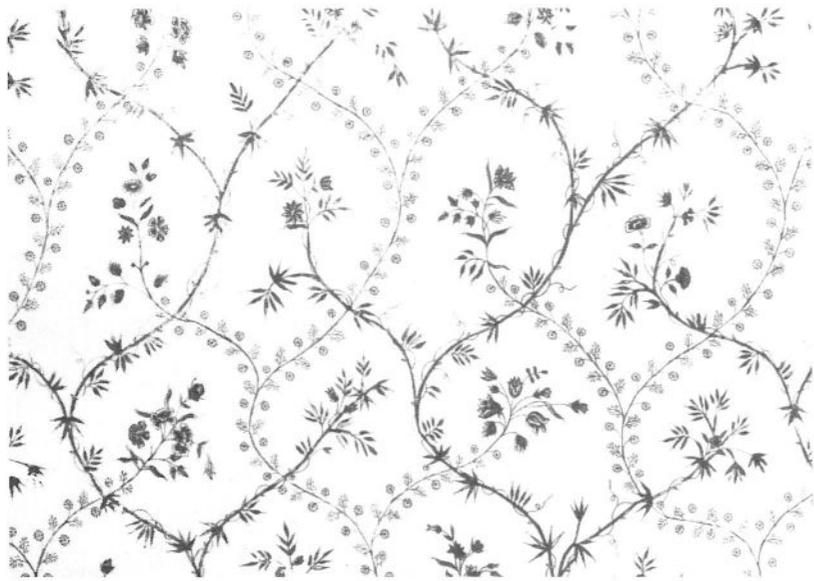
88



89



91



90



92



94



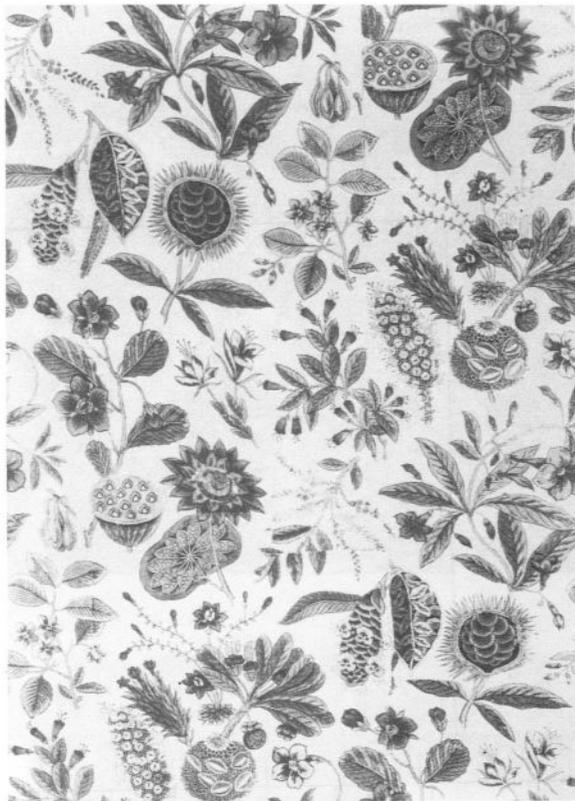
103



96



101



99

29 Fleurs rouges et feuillage sur fond brindilles

Toile de lin et coton imprimée : 2 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir

72 x 30 ; rapport 27, incomplet en hauteur

Dessin, Paris, A.D., vol. AA 24, p. 101 (6785, Brémond)

Vers 1780

Papier peint, Paris A.D., alb. Réveillon 266 b., n° 50443

Biblio. : 1978, Brédif, n° 67

Jouy, Musée Oberkampf, (M.D. Mme Rosetti)

30 Roses et Guirlandes

2 lambrequins de coton imprimé doublés de toile unie et entourés d'une bordure imprimée de tons assortis : 2 rouges, ocre jaune, brun clair, vert, violet, noir

85 x 24,5 et 66 x 14,5 ; rapport incomplet

Dessin : Paris, A.D., vol. AA 25, p. 59 (1), n° 4526

Vers 1775

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 37 ; 1978, Brédif, n° 48

Coll. Tassinari et Châtel

31 Ramages de Roses

Coton imprimé : rouge, brun foncé, vert, noir, picots rouges

40 x 28 ; rapport 20,2 x 22,7

Dessins en rapport : Paris, A.D., vol. AA 25, p. 133 (1) n° 6507, même sens que la toile, sans picots de fond ; et AA 24, p. 71 (1) n° 6506 (L. Champs)

Dessin : coll. particulière n° 7302

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 7302 (Soise)

Bordure assortie : coll. particulière n° 132 (Perier)

1783

Biblio. : 1978, Brédif, n° 72

Coll. Hamot

32 Ramages de Roses

Coton imprimé rouge, vert, noir

58 x 44

Chef de pièce partiel « ... acture De. Pre. Roger... al près Rouen Bon teint. 1786 »

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.467.1

33 Fleurettes sur fond picoté rouge avec fin motif réservé

Coton imprimé : 2 rouges, vert, violet, noir

114 x 174 ; rapport 9 x 6

Attribué à Jouy ; autres motifs proches dans le vol. AA 19 (Paris, A.D.)

Vers 1767

Coll. Marie-Christine D'Allemagne



97

- 34 Roses et Entrelacs**
Coton imprimé : 2 rouges, bleu, violet, cont. noirs
75 x 52,5 ; rapport 23,5 x 34
Attribué à Jouy, motifs proches dans le vol. AA 44 (Paris, A.D.)
Vers 1790
Coll. Marie-Christine D'Allemagne
- 35 Les Lilas**
Coton imprimé : 2 rouges, violet, 2 verts, brun, cont. noirs
59 x 46 ; rapport incomplet
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 44, n° 2606
1773 - 1786
Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 37, Jacqué Sano, t. 2, n° 2
Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. FF 14 (16)
- 36 Fleurs et Oiseaux**
Coton imprimé : 3 rouges, jaune, brun clair, bleu, vert, violet, cont. rouges et noirs, fond brindilles rouges
48 x 35 ; rapport 38 x 21,7
Annotation « Les oiseaux, chambre et lit de M. Oberkampf à la manufacture » (Natalie Mallet-Labouchère, petite-fille d'Oberkampf)
Vers 1775
Jouy, Musée Oberkampf, inv. 867.1.252
- 37 Bordure de Feuilles**
Coton imprimé : 2 bruns, 2 verts
6 x 41 ; rapport 6 x 4,7
Dessins : coll. part. n° 10509 - 10510 - 10511 (3 largeurs)
Empreintes : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 131, n° 10510, 2 dimensions : 4,7 et 9,4
1791
Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. EE 41 (1) 24
- 38 Bordure de Feuilles**
Coloris semblables à ceux du motif précédent, dimensions supérieures
18 x 42 ; rapport 23 x 16,5
Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. EE 41 (1) 23
- 39 Dessin de Fleurs et Bordures**
Coton imprimé : 3 rouges, 2 bruns, bleu, vert, violet, noir
36 x 30 ; rapport 32,2 x 29,5
Dessins : Paris, A.D., alb. BB 34 (4) n° 4288
Attribué à Jouy
Vers 1775
- Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 21 ; 1982, biblio. Forney, n° 143
Paris, Bibliothèque Forney, inv. 181 001
- 40 Roses Chinées**
Coton imprimé : 2 rouges, jaune, 2 bruns, bleu, vert
26,5 x 24 ; rapport 18 x 8
Annotation « Chiné, imitation de soie, 1775 » (Natalie Mallet-Labouchère)
Dessin : Paris, A.D., vol. AA 28, p. 32, n° 14, (sans rayures)
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 44, n° 2136
1774-1778
Biblio. : 1978, Brédif, n° 43
Jouy, Musée Oberkampf, inv. 867.1.17
- 41 Coquillages et Iris**
Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, violet
50 x 68 ; rapport 24,5 x 32
3 éch. de ce motif, en 3 largeurs différentes, avec de légères modifications de détails, se trouvent dans l'album n° 1, coll. T. Feray, avec une annotation « 1778 » (sans la bordure de nœuds de rubans). La toile correspond à la plus grande largeur (4,7)
Dessins : coll. part. n° 9901 à 9903 (largeurs : 16,1 ; 8 ; 4,7)
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 129, et p. 133 (8,2), n° 9902
Un exemplaire à Toronto, R.O.M., inv. 934.4.711, présente le même motif, mais alterné, avec des coloris et un rapport différents (16 x 64)
Le morceau présenté est sans doute une copie du motif de Jouy
Papier peint : Paris, A.D. alb. Réveillon 265, n° 50763
Coll. Le Manach.
- 42 Roses et Myrtes**
Coton imprimé : 3 rouges, vert, noir
26 x 12,5 ; rapport 22 ht
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 44, n° 2926
1774-1779
Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 13 ; 1928, Clouzot, pl. 19 ; 1978, Brédif, n° 63 ; 1982, biblio. Forney, n° 11
Paris, Bibliothèque Forney, inv. 181 313
- 43 Fleurs des Champs**
Fin coton imprimé : 2 rouges, ocre jaune, brun clair, bleu, vert, cont. rouges et noirs
23 x 96 ; rapport 17,5 x 25
Dessin : Mulhouse, M.I.S.E., alb. n° 1, p. 68, n° 10966 (Le Meunier)
1793
Coll. Burger

44 Manche de vêtement Féminin
Fin coton imprimé : 2 rouges, jaune, brun clair, bleu, vert, violet, cont. rouges et noirs
Hauteur 58 ; rapport incomplet
Ech. de ce motif dans alb. n° 1, p. 11 (coll. T. Feray)
Vers 1795
Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Burger)

45 Bordure aux Oiseaux
Coton imprimé : 3 rouges, bleu, vert, violet-brun foncé
18 x 98 ; rapport 16,3 x 21,8
Dessins : coll. part. n° 9120, 9121, 9122 (3 largeurs : 16,3 ; 7,7 ; 4 cm)
Empreintes : Paris. A.D., vol. AA 19, n° 9120 (Vitry) n° 9121 (Guil. Champs) n° 9122 (Vitry)
1789
Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

46 Bordure de Châle
Coton fin imprimé : 2 rouges, 2 verts, brun, cont. noirs et rouges
100 x 12 ; rapport 33 x 10
Dessin : coll. part. n° 180
Empreinte partielle : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 180 (Jos. Champs)
Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 45, n° 2 ; 1978, Brédif, n° 50
Jouy, Musée Oberkampf, inv. 980.1.12

47 Les bonnes Herbes
Coton imprimé : 3 rouges, jaune, bleu, vert, fond noir
32 x 43 ; rapport 22 ht
Ech. de ce motif dans alb. Labouchère, n° 49 (Jouy, Musée Oberkampf)
Vers 1789
Biblio. : 1926, Clouzot, pl. 15
Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. FF 14 (46)

48 Tigré
Coton imprimé en 3 tons de brun
21 x 38 ; rapport 19,5 x 16,5
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 20, n° 18198 (Maurier)
Mars 1808
Ech. de ce motif dans alb. Labouchère, n° 342, avec annotation « tigré, billard du Montcel, 1818 »
Biblio. : 1982, biblio. Forney, n° 160
Paris, Bibliothèque Forney, inv. 181 304

49 Motif Festonné
Coton imprimé à la planche par rongeant : blanc sur fond bleu teint 17,5 x 38
Empreinte : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 532
Ech. avec annotation « genre bayadère, fabriqué sous la direction de M. Jules Mallet, 1817 ». Dans le Mémorial, G. Widmer précise « ... pour former bordure au bas de la robe. On leur donna le nom de Bayadères, emprunté d'un opéra nouveau » ; l'auteur : Etienne de Jouy
Biblio. : 1978, Brédif, n° 62
Jouy, Musée Oberkampf, alb. La bouchère, n° 357

50 L'Herbier
Coton imprimé : 2 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, cont. noirs et rouges, fond vermiculé brun
60 x 95
Empreinte d'un élément du motif : Paris, A.D.
Coll. Braquenié

51 Mouchoir à bordure de Roses
Centre : petites navettes striées
Coton imprimé : 2 rouges, bleu, violet, 2 bruns
91 x 96 ; rapport de la bordure 12,5 x 6
Empreinte pour la bordure : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 154
Fin du XVIII^{ème} siècle
Biblio. : 1978, Brédif, n° 54
Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

52 Mouchoir avec Semis de petites Fleurs au naturel sur fond sablé
Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, violet, noir
94 x 96
Empreinte pour la bordure : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 525 (Thiery)
Ech. du motif de fond : lettre 424, Reims, 1804 et 938.20.10 (Jouy, musée Oberkampf)
Vers 1810
Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 17 ; Brédif, n° 78
Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.573.1MB

53 Mouchoir Bordé de Losanges Fleuris
Centre : semis de petites fleurs différentes du motif précédent
Coton imprimé : 3 rouges, brun clair, bleu, vert, violet, noir
141 x 134 ; rapport pour la bordure 24,5 x 12,5

Dessin : coll. part., n° 311 (Peter)

Empreinte pour la bordure : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 311 (Ponsot)

1800

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

54 Mouchoir à Bordure Cachemire

Centre : petits motifs floraux stylisés

Coton imprimé : 2 rouges, brun clair, bleu, noir

107 x 114 ; rapport pour la bordure 10,5 x 7,5

Dessin : coll. part. n° 771

1808

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

55 Mouchoir à Bordure Florale

Percale fond blanc avec semis floral et bordure de fleurs, coloris rouge, bleu, vert, jaune. Bord festonné au coton rouge

100 x 100

Empreinte pour la bordure : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 306 (Ponsot)

Ech. du motif de fond : alb. n° 1, p. 11 (coll. T. Feray)

Fin du XVIII^{ème} siècle

Paris, Musée des Arts et Traditions populaires, inv. 36 760

56 Mouchoir avec Bordure de Feuilles de Chêne

Centre : semis de petites fleurs champêtres

Coton imprimé : 3 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir

98 x 103 ; rapport pour la bordure 14 x 32

Dessin : coll. part. n° 315 (Peter) ; annotation : " Regravé en mars 1826 "

Empreintes pour la bordure : Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C., n° 315 (Ponsot 2°, Ponsot 3°, Béguin 6°)

1800

Biblio. : 1978, Brédif, n° 52

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

57 Album Labouchère

Recueil de 375 échantillons de motifs imprimés à la manufacture Oberkampf de Jouy, rassemblés par Natalie Mallet-Labouchère, petite-fille d'Oberkampf, et offerts à la mairie de Jouy en 1867.

Sont jointes quelques lettres de négociants accompagnées d'échantillons

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 867.1

58 Ecrans Fleuris

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, bleu, vert, noir, fond lie-de-vin foncé

70 x 128,5 ; rapport 19,5 x 24

Dessin : Mulhouse, M.I.S.E., vol. n° 1, p. 95 (10744)

1793

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 127

Il existe une bordure assortie à ce motif : empreinte à Paris, A.D., vol. AA 16, p. 148

Biblio. : 1942, D'Allemagne, pl. 17 ; 1978, Jacqué Sano, t.3, n° 116 ; Brédif, n° 83

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

59 Jupou à Motif Eventails

Décor dit « à la Derocle ». Jupou piqué présentant dans le bas un « boutis », relief obtenu par introduction d'une mèche de coton entre le tissu et la doublure à l'aide d'une aiguille spéciale.

Doublure : indienne à petits carreaux

Motif éventails : coton imprimé sur fond jaune : 2 rouges, brun clair, bleu, vert, violet, noir ; intervalles : feuilles vertes sur fond noir

Ech. de ce motif dans alb. Labouchère, n° 256 et dans alb. n° 1 (coll. T. Feray)

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 129, n° 10759 1793

D'autres motifs sur le thème « éventails » ont été imprimés à Jouy (ex. : toile à Toronto, R.O.M., inv. 973.404, dessin à Londres, V & A de Peter, vers 1794)

Biblio. : 1978, Brédif, n° 47

Marseille, Musée du Vieux-Marseille, inv. AF 18

60 Ecailles Imbriquées

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, bleu, vert, violet, brun, noir

88 x 58 ; rapport 36 x 23,8

Chef de pièce « Manufacture Royale de Oberkampf à Jouy, près Versailles Bon teint »

Dessin : coll. part. n° 9701

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 127 n° 9701 1792

Biblio. : 1978, Brédif, n° 32

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. 22104

61 Motif Imbriqué Chinois

Coton imprimé : 3 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir, fond jaune

44 x 63 ; rapport 43 x 52,5

Dessin d'inspiration : Paris, A.D., vol. AA 22, pp. 2 et 3, aquarelle sur calque, rehaut de gouache

Dessin : coll. part. n° 9700

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 127, n° 9700

Vers 1792

Autre empreinte : Paris, A.D., vol. AA 20, n° 17509 (légères différences)

1806

Il existe 2 rapports différents de ce motifs sur un jupon matelassé (Paris, U.F.A.C., inv. Ruppert 58.57.4)

Biblio. : 1928, Clouzot, pl. 15 ; 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 12 ; Brédif, n° 30

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

62 Caraco au Motif Imbriqué Chinois

Décor dit « A l'indienne de Pise » (indiano de Piso)

Même motif que le n° précédent, mais à fond blanc

Ech. dans lettre 484, Marseille, 1805, avec commande de 6 pièces fond blanc, 3 pièces fond jaune (Jouy, Musée Oberkampf)

Marseille, Musée du Vieux-Marseille, inv. AF 22

63 Gilet de Pêcheur

Coton imprimé, matelassé ; extérieur : 2 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir

Cette pièce de vêtement a été vraisemblablement confectionnée avec des éléments récupérés d'une courtepointe. Il s'agit d'un gilet de pêcheur car il est dépourvu de boutons, qui étaient coûteux, mais aussi présentait un inconvénient pour la manipulation des filets

Dessin : coll. part. n° 10246 (Le Meunier)

Tissu extérieur : Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 121, n° 10246

1791

Doubleure : impression à fond « ramoneur » ; Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 15, n° 12452

Vers 1795

Ech. dans lettre 714, Marseille, 1811 (Jouy, Musée Oberkampf)

Marseille, Musée du Vieux-Marseille, inv. AF 28

64 Semis de Fleurs

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet, noir

115 x 60 ; rapport 20,5 x 30,2

Dessin : Mulhouse, M.I.S.E., S. n° 1033/1 (71), Perrier

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 16, n° 12191

1796

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 3, n° 128

Coll. Bürger

65 Rameaux Fleuris sur Fond de Damiers

Toile de lin et coton imprimée : 2 rouges, ocre jaune, vert, violet, noir

86 x 81 ; rapport 16 x 21,5

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8236 (Cavet, Soise)

1786

Ech. de ce motif dans lettres 23 (1790) et 129 (1791), Jouy, musée Oberkampf,

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 b, n° 50407 (motif en sens inverse)

Coll. Bürger

66 Semis de Petites Fleurs

Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, violet

48 x 50

Dessin : Mulhouse, M.I.S.E., alb. n° 1, p. 25, n°12698 (quelques différences)

1796

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 20 ; Brédif, n° 49

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 858.91.1

67 Fleurs et Fleurettes

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir

287 x 96 ; rapport 16,5 x 22,5

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 9411 (Godard)

1790

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

68 Arabesques et Fines Fleurs

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, brun, bleu, vert, violet, noir, cont. rouges et noirs

96 x 165 ; rapport 25,5 x 32,2

Dessin : Paris, A.D., vol. AA 24, p. 83, n° 6092

Vers 1780

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 b, n° 50435

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

69 Guirlandes Florales et Semis de Pensées

Coton fin imprimé : 3 rouges, jaune, bleu, vert, violet, cont. rouges et noirs

63 x 61 ; rapport 21 x 22

Empreinte, Paris, A.D., vol. AA 44, n° 2750

1773-1775

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

70 Losanges Fleuris

Toile de lin et coton imprimée : 2 rouges, ocre jaune, brun, bleu, vert, violet, noir

60 x 64 ; rapport 17,8 x 21

Dessin : Paris, A.D., vol. AA 25, p. 98 (Cavet)

Ech. de ce motif au musée Oberkampf, inv. 976.1.23

Vers 1790

Coll. Bürger

71 Bande de Bordures Cachemire

Mousseline de coton imprimée : 2 rouges, jaune, bleu, vert noir sur fond rouge Andrinople

112 x 30

Vers 1803

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

72 Décor Indien

Coton imprimé : 2 rouges, ocre jaune, bleu, violet, cont. noirs et rouges

79 x 52 ; rapport 26 x 33,5

Dessin : coll. part. n° 7301, comporte un élément floral différent

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 7301 (Jos. Champs) 1783

Un papier peint de la manufacture Réveillon, présente le même motif, vers 1775

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 41 ; 1935, Clouzot Follot, pl. 4 ; 1982, biblio. Forney, n° 41 ; 1978, Brédif, n° 6

Paris, Bibliothèque Forney, inv. 181 167

73 Décor Persan

Coton imprimé : 2 rouges, brun, violet, cont. noirs et rouges

43 x 41 ; rapport 38,5 x 26,5

Dessin partiel : Paris, A.D., vol. AA 24, p. 111 (L. Champs)

Vers 1780

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 32 ; 1978, Brédif, n° 4 ; 1982, Biblio. Forney, n° 193

Paris, Bibliothèque Forney, inv. 181 166

74 Motif d'Inspiration Orientale (illust. couverture)

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, 2 verts, violet, cont. noirs et rouges

32 x 33 ; rapport 16 x 31,5

Dessin d'inspiration : Paris, A.D., vol. AA 22 (1), p. 62, crayon et aquarelle sur calque, reh. gouache, mise au carreau

Dessin : coll. part., n° 9073

Empreinte partielle : Paris, A.D. vol. AA 19, n° 9073 (Vitry)

1788

Ech. dans lettre 761, 1812 (Jouy, musée Oberkampf)

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 bis, n° 50386, (dessin inversé)

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 28 ; 1925, Estrade, pl. 20 ; 1978, Brédif, n° 11

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 867.I.355

75 Fleurs et Feuilles

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet, brun, cont. rouges et noirs, fond picots noirs

43,5 x 38 ; rapport 19 x 26

Ech. dans alb. n° 2, coll. T. Feray avec annotation « fabriqué de 1768 à 1772 »

Dessins : coll. part. : n° 8361 pour le motif, n° 8315 pour la bordure assortie, n° 8812 : motif simplifié à 3 couleurs

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 125

Bordure assortie au motif : Empreintes : Paris, A.D., vol. AA 16, pp. 123 et 139, vol. AA 19, n° 8315 et 9043 (1788)

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 bis, n° 50393

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 9 ; Brédif, n° 64

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. FF 14 (22)

76 Bordure avec Fleurs Exotiques

Coton imprimé : 3 rouges, brun clair, bleu, violet, cont. rouges et brun foncé

36 x 11 ; rapport incomplet en largeur, ht. 10,7

Des bordures semblables à ce motif mais de dimensions différentes se trouvent dans l'alb. n° 2, coll. T. Feray (ht. 4,8 - 10,7 - 16 - 23) et à Toronto, R.O.M. (ht. 16) inv. 934.4.179

Dessin d'inspiration : Paris, A.D., vol. AA 22 (2), crayon et aquarelle sur calque, reh. gouache, pp. 17 et 20

Dessin : collection part. n° 8702

Empreintes partielles : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8701 (G. Champs et Vitry), 8702 (Louis Champs), 8703 (Thiery), 9040 (G. Champs et Vitry) pour les 4 dimensions données ci-dessus

1787-1788

Biblio. : 1970, Irwin, K.B. Brett, n° 12, pl. 10 ; 1978, Brédif, n° 10

Jacqué Sano, t.2, n° 14

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. FF 14 (106)

77 Bordure avec Fruits Exotiques

Coton imprimé : 3 rouges, brun clair, bleu, vert, cont. noirs et rouges 44,5 x 23 ; rapport incomplet

Dessins : Paris, A.D., pour 2 bordures semblables, de dimensions différentes : vol. AA 26 (3), p. 1, n° 2, n° 5463 et vol. AA 28 (5), p. 124, n° 11 (10 x 4)

Dessin pour un motif assorti à ces bordures : Paris, A.D., AA 24, p. 1 (5153, Le By) et p. 2 (5153, Chevally)

vers 1778

Papier peint : Paris, A.D. alb. Réveillon 266 bis, n° 50536

Biblio. : 1935, Clouzot Follot ; 1977, K.B. Brett, pp. 22, 23 ; 1978, Brédif, n° 2

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. FF 14 (12)

78 Perroquets et Fruits Exotiques

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, 2 bruns, bleu, vert (?), violet
24 x 122 ; rapport 22,4 x 68
Attribué à Jouy
Biblio. : 1942, D'Allemagne, pl. 59
Coll. Marie-Christine D'Allemagne

79 Les Perroquets

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, vert, bleu, cont. noirs et rouges
76 x 23,5 ; rapport 32,5 x 21,6
Le musée Oberkampf conserve un échantillon de ce motif ayant une largeur différente : 9,6 (inv. 867, 1, 66)
Les dessins et empreintes font apparaître de nombreuses autres variations
Dessins : coll. part. : 9 différents : n° 8865, 8866, 8867, 9041 (largeurs: 21,4 ; 9,5 ; 4,2 ; 16) - n° 9704 et 9705 : le motif est repris dans le sens vertical - n° 10492, 93, 94 : 3 largeurs différentes dans une version monochrome
Empreintes partielles : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8865 (Guil. Champs) 8866 (Vitry), 8867 (Louis Champs), 9041 (Guil. Champs) 1788
Jouy, Musée Oberkampf, inv. 980.1.7

80 Tenture Fleurie

Toile de lin et coton imprimé : 2 rouges, bleu, vert, cont. rouges et noirs, fond jaune avec picots noirs
138 x 124 ; rapport 19,5 x 22
Dessin : coll. part. n° 9383
Empreintes partielles : Paris, A.D., vol. AA 16, pp. 125, 136 et vol. AA 19, n° 9383 (Thiery, Soise)
1790
Papier peint : Paris A.D. alb. Réveillon 266 bis, n° 50391 (rapport différent) et n° 50497, fond jaune, n° 50498 fond blanc
Coll. Marie-Christine D'Allemagne

81 Courtepointe à Dessin de Perse

Coton imprimé : 3 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, cont. rouges et noirs
Passementerie : galon de soie noire et bleue
Longueur 205, largeur 212
2 éch. dans alb. n° 2, coll. T. Feray et une empreinte partielle (Paris, A.D., vol. AA 16, p. 141) sont très proches de ce motif qui n'a sans doute pas été imprimé à Jouy. On ne peut déterminer s'il y a eu même inspiration ou copie, et dans quel sens.
Vers 1785
Paris, coll. Mobilier National, inv. GMT 875/1

82 Semis de Fleurs et de Feuilles

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, mauve, noir
79 x 247
Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 15, n° 12211
Vers 1796
Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 3
Mulhouse, M.I.S.E., inv. 976.187.1

83 Bordure de Fleurs Indiennes

Coton imprimé : rouge, 2 bruns, jaune, vert, bleu, cont. noirs et rouges
120 x 23
Chef de pièce partiel « ... Oberkampf à Jouy... on teint »
Semblable au n° 76 mais d'un rapport supérieur, correspond à l'empreinte 8701
Mulhouse, M.I.S.E., inv. 858.283.1

84 Fleurs Tropicales et Palmiers

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, 2 bruns, bleu, violet, noir, cont. noirs et rouges
80 x 100
Dessin d'inspiration : Paris, A.D., vol. AA 22 (2), p. 18, aquarelle sur calque (une fleur du motif)
Empreintes partielles : Paris, A.D., vol. AA 17, n° 9590 à 9593 et AA 19, n° 8700
1787
Un motif proche, d'origine indéterminée est conservé à Mulhouse, inv. 976.105.1, un autre, présentant des différences plus accentuées, est inclus dans le n° suivant
Biblio. : 1905, Hessling, pl. 41 ; 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 1 ; Brédif, n° 3
Coll. Jean-Marie Giraud

85 Fleurs Tropicales et Palmiers

Lambrequin de coton imprimé, doublé de toile blanche
123 x 42,5
La partie extrême droite présente seule le motif original ; une interprétation très libre occupe le reste du panneau
Coll. Braquenié

86 Ramages de Fleurs Indiennes

Rideau de coton imprimé : 2 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, cont. noirs et rouges
208 x 270 ; rapport 26 x 37
Dessin d'inspiration : Paris, A.D., vol. AA 22 (2), p. 4, aquarelle sur calque

Dessin, coll. part. n° 9400
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 9400 (Martin)
1790

Papier peint : Paris, A.D. alb. Réveillon 266 b., n° 50390 et 50503
(légères différences)

Biblio. 1925, Estrade, pl. 10 ; 1978, Jacqué Sano, t.2, n° 15 ;
Brédif, n° 13

Coll. privée

87 Nénuphars

Toile de lin et coton imprimée : rouge, jaune, noir
77,5 x 56 ; rapport 19,5 x 24

2 éch. de ce motif dans alb. Labouchère, n° 39, 40 (Jouy, musée
Oberkampf)

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 145, n° 13044
Vers 1798

Un exemplaire à Mulhouse, M.I.S.E. porte le chef de pièce « J.P.
Meillier et Cie de Beautiran près Bordeaux Bon teint ». Il s'agit cer-
tainement d'une impression à façon

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 49 ; 1978, Jacqué Sano, n° 184 ; Brédif, n°
80

Coll. Le Manach

88 Iris

Coton imprimé : jaune et noir, fond rouge
32 x 47

5 éch. de ce motif, de mêmes coloris dans alb. Labouchère ; 2 autres
éch., n° 169 et 184 : jaune et noir sur fond gris

Une version monochrome se trouve dans alb. n° 1, coll. T. Feray
Vers 1800

Papier peint : Paris A.D. alb. Réveillon 266 b. n° 50484 (fond blanc
avec picots autour des iris)

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 1, n° 204 ; Brédif, n° 81

Mulhouse, M.I.S.E., inv. OAP 15 85

89 Feuilles sur Fond Alvéolé

Coton imprimé : jaune et noir, fond rouge
35 x 47

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 20, n° 16786 (Thiery)
1804

Ech. dans lettre 653, datée 1810 (Jouy, musée Oberkampf)
Biblio. : 1981, expo. Kyoto, n° 127

Mulhouse, M.I.S.E., inv. OAP 15 86

90 Entrelacs Fleuris

Coton fin imprimé : 2 rouges, bleu, violet
54 x 35 ; rapport 40, incomplet en ht.

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

91 Fleurs Exotiques

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet, cont. rouges et
noirs

75 x 79 ; rapport 37,5 x 20

Dessin : Mulhouse, M.I.S.E., vol. 1, p. 76 (12188 Thiery)

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 141,
Vers 1795

Biblio. : 1942, D'Allemagne, pl. 4 ; 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 4 ;
Brédif, n° 16

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

92 Semis de Fleurs Composées sur Fond de Picots

Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, noir

36 x 46,5

Dessin : Angers, musée d'Art Décoratif, légères variantes, annot.
« Peter, fructidor, an 6 »

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 147, n° 13224
1798

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 23 ; Brédif, n° 15

Mulhouse, M.I.S.E., inv. OAP 15 126

93 Bâtons Rompus

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, brun, bleu, vert, violet, cont.
rouges et noirs

88 x 89 ; rapport 17,5 x 11,3

Dessin : coll. part. n° 9578

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 119
1792

Même motif dans alb. Labouchère, n° 253 avec annot. « antérieur à
1797 »

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 44 ; 1978, Brédif, n° 14

Coll. Marie-Christine D'Allemagne

94 Grosses Fleurs Indiennes sur Fond Picoté

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, cont. noirs et rouges,
picots noirs

97 x 69

Chef de pièce « Manufacture de Oberkampf à Jouy près Versailles
Bon teint »

Dessin : coll. part. n° 13153

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 143
Vers 1798

Biblio. : 1978, Jacqué Sano, t. 2, n° 16 ; Brédif, n° 17

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.458.1

95 Fleurs Orientales

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet, noir, fond picots noirs

62 x 79 ; rapport 31 x 20

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 143, n° 13225

Vers 1798

Biblio. : 1978, Brédif, n° 18

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Burger)

96 Fleurs et Oiseaux sur Fond Brindilles Pointillées

Toile de lin et coton imprimée : 2 rouges, ocre jaune, bleu, vert, violet, noir

30 x 56 ; rapport 26,5 x 30,5

Vers 1783

Il existe une version monochrome de ce motif dans alb. n° 1, coll. T Feray

Dessins : coll. part. : n° 7136 (correspond. à la toile) - n° 8299 (rouge et noir, fond à picots noirs et taches rouges) - n° 8543 (version de dimensions réduites, monochrome)

Paris, A.D. : vol. AA 24, p. 96, n° 1 (6505), correspond à l'échantillon monochrome cité plus haut

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8299 (Soise), 1786

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 b, n° 50456 (quelques différences)

Biblio. : 1926, Clouzot, pl. 8 ; 1927, Clouzot Morris, pl. 49 ; 1978, Jacqué Sano t. 2, n° 8 ; Brédif, n° 8

Jouy, Musée Oberkampf (M.D. Mme Rosetti)

97 Motif Floral Stylisé

Coton imprimé : 3 rouges, ocre jaune, brun, 2 verts, bleu, violet, noir, cont. rouges et noirs

84 x 66 ; rapport 17,5 x 27

Chef de pièce « Manufacture Royale de Oberkampf à Jouy près Versailles Bon teint », n° 10252

Dessins : coll. part. n° 10252 (Le Meunier)

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 123

Nov. 1791

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 938.1

98 Les Coquecigrues

Coton imprimé : 2 rouges, jaune, bleu, vert, violet, cont. noirs et rouges

33,5 x 38 ; rapport 19,5 x 26,5

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 129, n° 10752

Vers 1792

Ech. dans lettre 790, datée 1814

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 25 ; 1928, Clouzot, pl. 27 ; 1978, Brédif, n° 44

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 938.7

99 Fruits Exotiques

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, 2 bruns, bleu, 2 verts, violet, noir
64 x 90

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 149, n° 12204

Vers 1795

Il existe des bordures assorties à ce motif : dessins à Mulhouse, M.I.S.E., et empreintes à Paris, A.D., alb. de l'U.F.A.C. et vol. AA 16 (3 larg. diff.)

Biblio. : 1978, Brédif, n° 59

Coll. Tassinari et Châtel

100 Fleurs et Vases Chinois

Coton imprimé : 3 rouges, jaune, bleu, violet, noir, cont. noirs et rouges

45 x 57 ; rapport 46 x 40,5

Dessins : Paris A.D., vol. AA 24, pp. 109, 110, n° 6240 (G. Champs)

Vers 1780

Un bois gravé chinois ancien est très proche d'un élément de ce motif (Boston, Museum of Fine Arts, inv. 33601)

Biblio. : 1912, Clouzot, pl. 14 ; 1977, K.B. Brett, pp. 19, 20 ; 1978, Jacqué Sano t. 2, n° 5 ; Brédif, n° 29

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 976.113.1

101 Fleurs Genre Persan

Coton imprimé : 2 rouges, bleu, noir

49 x 34

Dessin : coll. part. n° 8848

Empreinte : Paris, A.D., vol. AA 19, n° 8848 (Thiery)

1787

Papier peint : Paris, A.D., alb. Réveillon 266 b, n° 50387 (motif inversé)

Mulhouse, M.I.S.E., inv. 954.134.1

102 Fleurs Géométriques

Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, noir, picots noirs

48 x 55 ; rapport 15,5 x 16

Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 16, p. 143 (13936)

Vers 1798

Biblio. : 1978, Brédif, n° 73 ; 1982, biblio. Forney, n° 90

Coll. Hamot

103 Fleurs Stylisées

Coton imprimé : rouge, jaune, bleu, vert, noir, picots noirs
145 x 92 ; rapport 18,3 x 24
Empreinte partielle : Paris, A.D., vol. AA 15, n° 12945
1798
Biblio. : 1978, Brédif ; n° 77 .

Jouy, Musée Oberkampf, inv. 979.8

104 Album d'Empreintes de Motifs de la Manufacture de Jouy

Paris, Musée des Arts Décoratifs, inv. AA 15

105 Pages de Dessins extraits d'un album issu de la Manufacture de Jouy

Mulhouse, Musée de l'Impression sur Etoffes

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations : **A.D.** : musée des Arts Décoratifs (Paris)
B.N. : Bibliothèque Nationale
M.I.S.E. : Musée de l'Impression Sur Etoffes (Mulhouse)
R.O.M. : Royal Ontario Museum (Toronto)
V & A : Victoria and Albert Museum (Londres)
M.D. : Mise en Dépôt

- 1770 : DELORMOIS, *L'art de faire l'indienne à l'instar de l'Angleterre*, Paris.
- 1786 : RUPIED, *L'art d'imprimer les toiles en Alsace*, Mulhouse, Musée de l'impression sur Etoffes.
- 1800 : BEAULIEU, *L'art de peindre et d'imprimer les toiles en petit et grand teint*, Paris.
- 1815 : PHILIPPON, *Notice sur Oberkampf*, Paris.
- 1846 : PERSOZ J., *Traité théorique et pratique de l'impression sur tissus*, Paris, 4 vol.
- 1856 : LE NORMAND, « Nouveau manuel complet du fabricant d'étoffes imprimées », *Encyclopédie Roret*, Paris.
- 1857 : THILLAYE, « Nouveau manuel complet du fabricant d'indiennes », *Encyclopédie Roret*, Paris.
- 1859 : WIDMER Gottlieb, *Mémorial de la manufacture*, manuscrit, collection privé.
- 1866 : LABOUCHERE Alfred, *Oberkampf 1738-1815*, Paris, Hachette.
- Ca. 1905 : HESSLING Egon, *Le style Directoire, étoffes et papiers de tenture*, Paris.
- 1910 : DEPIERRE Joseph, *L'impression des tissus, spécialement l'impression à la main à travers les âges et en différents pays*, Mulhouse.
- 1912 : DEPITRE Edgar, *La toile peinte en France au XVII^e et XVIII^e siècle, industrie, commerce, prohibition*, Paris.
- 1912 : CLOUZOT Henri, *Tradition de la toile peinte en France, La manufacture de Jouy 1760-1843*, Versailles, Bourdier.
- ca. 1915 : GUERINET Armand, *Matériaux et documents d'Art Décoratif*.
- 1921 : DACIER Emile - VUAFLART Albert, *Jean de Jullienne et les graveurs de Watteau au XVIII^e siècle*, Paris, 4 vol.
- 1925 : ESTRADE C., *Toiles imprimées de la Perse et de l'Inde d'après les documents recueillis par Oberkampf*, Paris, Henri Ernst.
- 1926 : CLOUZOT Henri, *La manufacture de Jouy et la toile imprimée au XVIII^e siècle*, in *Architecture et Arts Décoratifs*, Paris et Bruxelles, G. Van Oest.
- 1927 : CLOUZOT Henri-MORRIS Francis, *Painted and Printed Fabrics*, New-York.
- 1928 : CLOUZOT Henri, *Histoire de la manufacture de Jouy et de la toile imprimée en France*, Paris et Bruxelles, G. Van Oest.
- 1935 : CLOUZOT Henri - FOLLOT Charles, *Histoire du papier-peint en France*, Paris Moreau.
- 1942 : D'ALLEMAGNE Henri-René, *La toile imprimée et les indiennes de traite*, Paris, 2 vol.
- 1951 : BRETT Katharine, « The Harry Wearne collection of Painted and Printed Textiles », in *Bulletin of the Royal Ontario Museum of Archeology*, n° 17, part one.

- 1952 : n° 18, part two.
 1954 : n° 22, part three.
- 1968 : SCHWARTZ Paul, « La coloration partielle des étoffes », in *Histoire générale des techniques*, 7^e partie, p. 704-725, Paris, P.U.F.
- 1969 : MEYER Christa-Charlotte, *Masterpieces of western Textiles from the Art Institute of Chicago*, Chicago A.I.
- 1970 : IRWIN John - BRETT Katharine, *Origins of Chintz*, London, H.M.S.O.
- 1973 : IRWIN John, *The Kashmir Shawl*, Londres, H.M.S.O.
- 1974 : PETTIT Florence H., *Americas indigo blues, Resist Printed and Dyed Textile of the Eighteenth Century*, New-York.
- 1976 : DEWERPE Alain, GAULUPEAU Yves, *Perrier, Champs, Voet et les autres : les ouvriers de la manufacture de toiles peintes d'Oberkampf à Jouy-en-Josas 1760-1815*, mémoire pour l'obtention de la maîtrise d'histoire, Paris I.
- 1976 : CHASSAGNE, DEWERPE, GAULUPEAU, « Les ouvriers de la manufacture de toiles imprimées d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, 1760-1815 », in *Mouvement social*, Paris.
- 1977 : BRETT Katharine, « Some eighteenth Century. French Woodblock Printed Cooto in the Royal Ontario Museum », in *Studies in Textile History*, Toronto p. 18-30.
- 1978 : BREDIF Josette, *Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy-en-Josas*, mémoire Paris IV.
- 1978 : THOME-JACQUE Jacqueline, SANO T., *Chefs-d'œuvre du Musée de l'Impression sur Etoffes de Mulhouse*, Tokyo, Gakken.
- 1978 : BERGERON Louis, *Banquiers, négociants, manufacturiers parisiens*, Paris, librairie de la Nouvelle Faculté.
- 1980 : CHASSAGNE Serge, *Oberkampf, un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières*, Paris, Aubier Montaigne.
- 1981 : PITOSET Gilles, *Toiles imprimées XVIII^e - XIX^e siècles*, Paris, Bibliothèque Forney.
- 1981 : 31 Oct. - 29 Nov., *Etoffes imprimées françaises du Musée de l'Impression sur Etoffes*, Kyoto.

Origine photographique des illustrations

Jouy, musée Oberkampf, sauf:

Paris, musée des Arts Décoratifs : n°s 2, 3

Marseille, musée du Vieux Marseille : n°s 12, 59, 63

